

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

SEPTEMBRE 1745.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté la Reine de Hongrie &
de Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLV.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Impériale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur,*

AVIS AU PUBLIC

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet, & par tois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux; Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le P. Nicéron, Barnabite, à présent 43. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. part. in 89. nouv. édit. revûe par Mr. de Camulard 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 28. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à présent 45. vol.,

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE.

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Septembre 1745.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques nouvelles de Littérature
& autres remarques curieuses.*

DISSERTATION Théologique & Canonique
sur les Prêts, par obligation stipulative
d'intérêts usités en Lorraine & Barrois,
par le R. P. JEAN-JOSEPH PETITDIDIER
de la Compagnie de Jesus, Docteur en Théolo-
gie, imprimée à Nancy chez François Midon,
Imprimeur-Libraire 1745. avec Approbation &
Privilege du Roi. Cette Dissertation comprend
231. pages d'un petit in 8°. sans la Préface où
il est dit ce qui suit :

« Il n'y a personne dans les Etats de Lor- ce
raine & de Bar, soit des naturels du Pays, ou ce
des étrangers qui y sont établis, ou qui y ont ce
fait quelque séjour, qui ne sache la pratique or- ce
dinaire qui s'y observe pour les Prêts d'argent. ce
On en passe des Contracés publics pardevant ce
des Notaires ou Tabellions, dans lesquels on ce
stipule les intérêts des sommes prêtées au taux ce

L 2.

du ca

I.
Disserta-
tion sur les
Prêts à
intérêts.

» du Prince. Contrats qu'on appelle obligatoires ;
» qui sont reçus en Justice , & sur lesquels même
» avec une simple commission du Juge , on con-
» traint les débiteurs à payer les intérêts stipulés
» & à rembourser le capital , au moins dans les
» tems dont on est convenu.

» De cette pratique est née une erreur publi-
» que , d'autant plus funeste qu'elle est plus éten-
» due & plus entacinée , savoir , que tout cela
» se fait en bonne conscience , & sans aucun dan-
» ger de pecher ; car voyant qu'on le faisoit hau-
» tement & impunément , on s'est aisément per-
» suadé qu'il se faisoit aussi innocemment. Ce
» sentiment insinué d'abord par les gens d'affai-
» res , appuyé par les gens de Palais , fut forte-
» ment combattu dans les commencemens par les
» Prédicateurs qui en furent informés , & par les
» Théologiens qui furent consultés là dessus , &
» qui ne retinrent pas la vérité captive dans
» l'injustice ; mais ce fut avec assez peu de suc-
» cès. Cette opinion étoit trop favorable à la
» cupidité , pour n'être pas embrassée & suivie
» par ceux qui préfèrent la bénédiction d'Esau
» à celle de Jacob , & la graisse de la terre à la
» rosée du Ciel , qui font , sans doute , le plus
» grand nombre. Quand on les reprochoit de
» cette pratique , ils se contentoient de répon-
» dre que le Prince la permettant , ils pouvoient
» la suivre en conscience.

» Le Clergé qui devoit être le plus désinté-
» ressé & le plus éloigné de toute pratique
» usuraire , se laissa entraîner à l'exemple du
» Peuple ; & non-seulement les Particuliers ,
» mais encore les Communautés Ecclésiasti-
» ques , les Chapitres & les Hôpitaux , & même
» les Maisons Religieuses se mirent à faire des
Prêts

Prêts par Obligations stipulatives d'intérêts, pour pouvoir retirer leurs capitaux quand il leur plairoit, & cependant en retirer des rentes pendant le tems du crédit. Des Théologiens mêmes s'y laisserent séduire, & tâcherent de trouver des raisons spécieuses pour excuser cette pratique, & pour appuyer cette erreur qu'ils voyoient si ancienne & si étendue. «

La guerre & les autres fléaux qui tour à tour désolèrent ces Provinces pendant plus de soixante ans, servirent à la fortifier. «

Mr. de Fieux ayant été fait Evêque de Toul en l'an 1687. & trouvant les choses en cet état, pour commencer à remédier au mal, fit publier en l'an 1679. une Lettre Pastorale avec une Instruction sur l'Usure, qui commencerent à défilier les yeux des gens de bien. Mais l'année suivante Mr. Guynet, ancien & célèbre Avocat en la Cour Souveraine de Lorraine, fit imprimer à Strasbourg * un Factum par manière de dialogues sur le même sujet, où il fait parler un Théologien, un Jurisconsulte & un Conseiller d'Etat, & où, sans rien décider, il appuie le sentiment commun & la pratique du Pays. «

Environ dix ans après Mr. de Bissi ayant succédé à Mr. de Fieux dans l'Evêché de Toul, succéda aussi à son zèle pour extirper l'Usure de son Diocèse, & après l'avoir combattuë par ses discours dans ses visites, & fait diverses tentatives à la Cour de Lorraine depuis son rétablissement, pour y faire abolir ou corriger l'ancienne Ordonnance, sur laquelle on fondeoit cette opinion & cette pratique, (à quoi

L 3 les «

* Sous le nom de *Ville-sur-Illon*.

les Ministres du Prince , qui étoit prêt de donner une Déclaration là-dessus , s'opposent fortement) il fit publier de nouveau en 1703. l'Instruction Pastorale de son Prédécesseur sur l'Usure , & censura par un Mandement l'écrit du Sr. Guynet , qu'on avoit réimprimé.

Ces Instructions Episcopales suivies & secondées par les Pasteurs & les Prédicateurs dans les Chaires , par les Théologiens dans les Ecoles , & par les Confesseurs dans les sacrés Tribunaux , ont fait revenir bien des gens de leurs anciennes idées sur le Prêt , & ont commencé à rectifier la pratique des Obligations , en les restreignant aux seuls intérêts réels & véritables , ou en les convertissant en Constitutions de rentes. Mais comme un très-grand nombre , & peut-être le plus grand nombre est resté dans ses préventions , le moyen qui paroît le plus efficace pour les ramener à la raison , est de leur faire voir & sentir que la prétendue permission du Souverain dont ils se flattent , n'est qu'imaginaire ; que l'Ordonnance sur laquelle ils se fondent , ne dit rien moins que ce qu'ils prétendent ; & qu'étant prise dans son véritable sens , elle s'accorde parfaitement avec la Doctrine de l'Eglise sur l'Usure , & combat directement leurs prétentions. C'est ce qu'on entreprend de faire dans cet Ecrit , que des personnes respectables détrompées par l'Auteur , l'ont pressé de donner au Public , dans l'espérance qu'il produira sur les autres un pareil effet ; à quoi se croyant obligé d'ailleurs , il a déferé plus volontiers à leurs sentimens.

Au reste cette Dissertation est proprement

un recueil de diverses pièces sur le même sujet, & que l'Auteur a faites en divers tems, & à différentes occasions, & qui tendent toutes à la même fin, de détruire l'erreur populaire qu'il combat; étant réunies, elles auront plus de force pour produire cet effet. On les range sous autant de Chapitres différens. La première en ordre, comme la principale pièce, quoique composée la dernière, est l'exposition de la première Ordonnance du Duc Charles III. sur l'Usure & les Prêts à intérêts, qui est le fondement de toutes les autres. Cette exposition en est comme l'apologie, en faisant voir qu'elle s'accorde avec la Doctrine de l'Eglise sur l'Usure, & qu'elle tend à la bannir entièrement de ses Etats.

La seconde est l'examen ou la réfutation de l'Ouvrage d'un savant Théologien du Pays, en faveur de la pratique ordinaire & de l'opinion dominante sur les Prêts par Obligation portant rentes, où l'on répond à tous ses argumens, comme à autant d'objections contre la précédente. La troisième est un précis de la Doctrine qu'il faut tenir sur les intérêts des Prêts tant au for extérieur, qu'au for de la Conscience, en conséquence des Ordonnances des Princes. Ce qui sert beaucoup à confirmer dans le sentiment qu'on a établi dans le premier Chapitre.

La quatrième est une Instruction sommaire sur les devoirs & obligations des personnes publiques, & sur les pechés qu'elles peuvent commettre dans la stipulation, la poursuite & l'exaction des intérêts des sommes prêtées par Obligations.

La cinquième est la résolution de plusieurs

» cas de conscience proposés à l'Auteur sur
 » cette matiere, auxquels il répond suivant les
 » principes par lui établis, ce qui sert encore
 » à les affermir, & donne un grand jour pour
 » résoudre les principales difficultés qui peuvent
 » se rencontrer dans la pratique. Le sixième
 » Chapitre traite plus au long & en particulier
 » des deniers pupillaires. Enfin le septième &
 » dernier Chapitre renferme des Lettres écrites
 » par l'Auteur, où il suggere aux personnes
 » engagées dans la pratique de ces Obligations,
 » les moyens de remédier au passé & de rectifier
 » l'avenir.

On met à la tête de tout cela le texte même
 » des Ordonnances des Ducs de Lorraine contre
 » l'Usure & touchant les intérêts des sommes
 » prêtées, sur le sens & la force desquelles roule
 » toute cette Dissertation. »



Voici un Ouvrage en un autre genre de Litté-
 rature, imprimé cette année 1745. chez de Bast,
 David fils & de Lormel à Paris; apparemment
 à l'insû de l'Académie des belles Lettres, puis-
 qu'il se débite jusques dans les Provinces éloi-
 gnées avec tous les défauts essentiels qu'un Com-
 putiste Aufrasien, à qui il est parvenu depuis
 peu, nous y fait remarquer, par une réflexion
 critique, que nous donnerons ici, afin de desabu-
 ser le Public, qui pourroit être souvent trompé
 en faisant usage d'un Livre fautif, & même très-
 fautif, dont il ne connoitroit pas les erreurs.

Ce Livre a pour titre : *Almanach & Calendrier*
journalier, perpétuel & universel : ouvrage très-
utile & nécessaire aux Magistrats, Gens de Justice,
Praticiens, Historiens, Chronologistes, Curieux, &

des Princes &c. Septembre 1745. 169
à toutes sortes de personnes. Par NOEL LARCHER,
Mathématicien.

L'Auteur dédie son Ouvrage à Mgr. le Comte de Saint Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, & commence ainsi son Epître Dédicatoire. *Mgr. Quoi de plus naturel, quoi de plus juste, que de consacrer aux Amateurs des Arts, ce que l'art & le génie même ont enfanté ? &c.* Sur quoi le N. Austrasien, vient de faire la réflexion suivante.

II.
Réflexion
sur un Ca-
lendrier per-
pétuel.

» **L**A Dédicace de cet Ouvrage promet beau-
» coup ! Le début en est beau, c'est bien un
» grand dommage, que le Livre dédié ne le
» sourient pas. Ouvrage utile & nécessaire tant
» qu'il plaira à l'Auteur de le dire, ce ne fut
» jamais ce que l'art & le génie même ont enfanté.
» Mr. Larcher lui seul en fut le pere, l'art dé-
» savouë une telle production. L'art a cela,
» qu'il conduit l'artiste à une fin utile par
» les règles certaines qu'il prescrit : il a des
» principes ; si l'artiste s'en écarte, s'il n'en
» fait pas l'application à propos, son œuvre
» est un monstre dans son genre, qui descend
» en ligne droite de l'artiste, & nullement de
» l'art, qui agit toujours d'après nature.

» Mr. Larcher prétend nous donner l'Alma-
» nach des Almanachs en faisant mettre sous
» la presse son Calendrier journalier, perpé-
» tuel, &c. Mais il s'écarte des principes ;
» l'art ne le conduit pas, il n'applique point
» les règles où il faudroit les appliquer,
» c'est ce qui est à démontrer.

» Sa besogne est dans le genre de Comput.
» Les Computistes ont des règles assurées sui-
» vant l'hypothèse pour la fixation des lettres
» Dominicales, pour la position des Epactes
» selon

24 selon la différence des siècles. Pour cela ils ont
 25 recours à la Métempiose & à la Proempiose,
 26 je veux dire l'équation lunaire & la solaire:
 27 Ils observent le *saut de la Lune* pour revenir
 28 à l'unité, toutes & quantes fois qu'il faut
 29 passer du nombre d'or 19. à un 1. &c. Voilà
 30 ce que devoit observer Mr. Larcher, &
 31 c'est en quoi il a manqué dans son Cours
 32 de 1500. années Gregorienes, qu'il donne
 33 (& s'en vante) comme 1500. Almanachs
 34 de compte fait. C'est un conte, nous allons
 35 le voir.

25 1°. Il n'observe pas l'équation solaire,
 26 quand il est question de distribuer les let-
 27 tres Dominicales comme il convient à cha-
 28 que centième qui a suppression de Bissextre;
 29 je le prouve.

Mr. Larcher met D C pour Dominicales en
 25 1700. E D en 1800. G F en 1900. &c. & le
 26 pis est, qu'il est conséquent pendant plusieurs
 27 années qui suivent l'an séculaire; par exem-
 28 ple, en 1800. ayant mis E D pour Domini-
 29 cales, il continué le Cycle solaire par C, B,
 30 A, G F, &c. Or en cela il n'observe pas l'é-
 31 quation solaire; puisqu'il fait Bissextriles les
 32 années 1700. 1800. 1900. qu'il faut consi-
 33 dérer comme communes, l'équation solaire
 34 exigeant en ces trois centièmes la suppression
 35 du Bissextre, comme point fondamental de la
 26 réformation Gregorienne; enforte que, si
 27 B A furent Dominicales en 1600. comme en
 28 effet elles le furent, C fut la seule Domini-
 29 cale en 1700. Si C fut la seule Dominicale
 30 de 1700. E fera seule Dominicale de 1800.
 31 & G de 1900., de telle maniere que l'an
 32 2000. B A seront de nouveau lettres Domi-
 33 nicales

29. nicales comme en 1600. & ainfi régulière-
29. ment arrivera-t-il de 400. en 400. ans,
29. malgré l'Almanach de Mr. Larcher, qui
29. dresse encore plus mal le Cycle folaire pour
29. les années avant la réformation que pour
29. les années d'après ; car outre le défaut que
29. je viens de remarquer, il y en a un autre non
29. moins important, qui est qu'en 1200. B A
29. doivent être Dominicales en cours d'années
29. Gregoriennes, comme en 1600., si on fuit
29. les règles du Comput. Cependant Mr. Lar-
29. cher met E D pour Dominicales en 1200.
29. Voilà donc, fans parler du refte, le Cycle
29. folaire mal ordonné pour 400. ans avant &
29. autant après 1200. Il n'a donc point obser-
29. vé l'équation folaire : il ne pouvoit pas plus
29. s'en écarter. Voyons s'il aura mieux réuffi
29. en la pofition des fignes Epactaires au Cycle
29. Lunaire.

29. 2°. La regle des Computiftes dans l'Ordon-
29. nance des Epactes au Cycle Lunaire, fuivant
29. les Equations occurrentes, préfcrir l'addition
29. 10. au lieu de 11. quand il y a fuppreffion
29. de Biffexte ou Metemptofe feule ; & au con-
29. traire elle préfcrir 12. au lieu de 11. d'addi-
29. tion, quand il y a Proemptofe feule fans Me-
29. temptofe, comme il arrivera juftement en
29. 2400. la premiere fois depuis la réformation.
29. On a commencé à avoir ces égards en
29. 1700., où il y a eu fuppreffion de Biffexte ;
29. c'eft pour cela que l'addition à l'Epacte de
29. 1699. fut de 10. & non de 11., ce qui fit
29. que le figne Epactaire * paffa au nombre d'or
29. 1. en la place de l'Epacte j. pour 200. ans.
29. En 1900. par la même raifon, l'Epacte xxix.
29. prendra la place de * pour commander en
29. chef

» chef le Cycle Lunaire pendant 300. ans , du-
 » rant lesquels * sera employé avec le nombre
 » d'or 12. Après ces 300. ans , c'est-à-dire , l'an
 » 2199. expirant , l'Epaëte xxix sera remerciée
 » du service en chef & fera place à xxviij. pour
 » un siècle , au bout duquel , c'est à-dire , 2299.
 » finissant , xxvij. succédera à xxviij. Mais en
 » 2400. xxviij. Epaëtaire aura de nouvelles
 » lettres de service , à cause de la Proemptose
 » sans Metemptose , ce qui fera hausser l'Epaëte
 » d'une unité ; & ces lettres de service seront
 » continuées jusqu'à nouvelle équation solaire ,
 » sans lunaire. &c. Voilà ce que devoit obser-
 » ver Mr. Latcher pour nous donner un cours
 » d'années Gregoriennes utile. Mais la vérité
 » est , que quand il auroit pris à tâche de s'é-
 » loigner de la bonne méthode , il n'auroit
 » pas frondé le système du Comput avec moins
 » de pertinence qu'il l'a fait. Voici comment.
 » En 1710. il fait répondre l'Epaëte xxix. au
 » nombre d'or 1. & sans interrompre cette
 » fausse position , il continuë sur ce pied à
 » remplir le Cycle lunaire par x. xxj. &c.
 » jusqu'à l'an 2174. qu'il s'avise de changer
 » de routine pour s'accommoder aux années
 » Juliennes contre droit & raison ; desorte que
 » depuis 2174. jusqu'à 2500. l'Epaëte de ses
 » années Gregoriennes se trouve en tout sem-
 » blable à l'Epaëte qui couroit avant la réfor-
 » mation. Il ne faut que des yeux pour justi-
 » fier ce que j'avance , si on veut faire la
 » confrontation des deux cours d'années que
 » donne Mr. Latcher. Ce solecisme , en fait de
 » Comput , n'est pas seulement gros comme
 » un Bœuf , il l'est bien comme un Eléphant.
 » En vérité je ne comprends pas , pourquoi
 » nous

» notre Mathématicien fait servir xxix. tous
» les 19. ans, pendant les 18^e. & 19^e. siècles,
» tandis que ce signe Epactaire (xxix) n'est
» pas même & ne doit pas être employé du
» tout durant ces deux siècles, ses lettres de
» services ayant été retirées en 1700. pour
» deux cens ans. Est-ce que Mr. Larcher ne
» connoit pas le signe Epactaire * qu'il n'em-
» ploye pas comme tel pendant 1500. ans.
» Cependant il doit figurer à son tour, & en
» particulier au siècle où nous vivons, & au
» suivant il répondra au nombre d'or 1., de-
» sorte que l'an 1748. nous aurons * pour
» signe Epactaire, & non xxix, comme le vou-
» droit Mr. Larcher. Si cet Auteur n'a pas
» connu l'Epacte * qui désigne un Embolisme
» ou Lune intercalaire, pourquoi l'a-t-il laissé
» dans la Table Paschale qu'il a copiée. Ce
» signe s'y trouve 7. fois, ce n'est pas pour
» rien. J'attens Mr. Larcher en 1748. avec sa
» fausse Epacte xxix. & F. seconde Dominicale.
» L'Epacte xxix., dans la Table F. nous don-
» ne Pâque au 21. Avril. La vraie Epacte 30.
» ou * amene Pâque dès le 14. dudit mois :
» il faudra donc que l'Auteur ou abandonne
» son Almanach, ou qu'il fasse une Commu-
» nion à part: Car suivant son Calendrier il sera
» encore en Carnaval, que nous aurons déjà
» le premier Mardi de Carême; & nous aurons
» Pâque lorsqu'il n'en sera qu'aux Rameaux.
» Peut-être que pour son Carnaval il se moyen-
» nera quelque part une boucherie ouverte,
» & pour sa semaine sainte un marché au pois-
» son. Quelle bevüe ? J'en dirois bien davan-
» tage sur le compte de l'Almanach de Mr.
» Larcher, si cet article de littérature n'étoit
» pas

» pas déjà assez chargé. Ceci doit suffire pour
 » convaincre l'Auteur lui-même que l'Alma-
 » nach des Almanachs, (comme il le nomme)
 » n'est qu'un Almanach menteur & menteur
 » éternel. Quicroyra que l'art & le génie même ont
 » enfanté un Calendrier d'années Gregoriennes
 » qui tout de suite en 174. jusqu'en 2500. tra-
 » vestit en Juliennes pour l'Epacte 326. années
 » Gregoriennes : & pour les lettres Dominica-
 » les, l'artiste n'a qu'à considérer si depuis l'an
 » Bissextile 2096. jusqu'à 2228. il n'y a pas
 » dans son cours d'années Gregoriennes 132.
 » ans qui ont les mêmes lettres Dominicales
 » que les années Juliennes paralleles. Je veux
 » croire que Mr. Larcher qui enseigne partie
 » des Mathématiques, rue Phelippeaux vis-à-vis
 » un Rôtisseur, n'est pas Computiste ; ces écarts
 » m'en font ainsi juger : C'est pourquoi je
 » finis en lui adressant cette phrase proverbiale :
 » Chacun de son Mètier.

L'Auteur de cette Critique travaille actuelle-
 ment à faire imprimer un Ouvrage de sa façon,
 & de la dernière exactitude, sur la matière du
 Comput Ecclésiastique, dont voici le titre & le
 Programme : *Ordo perpetuus & generalis Divi-
 num Officium recitandi Missasque celebrandi, juxta
 Rubricas Breviarii Missalis & Ordinarii Canonici
 Ordinis Præmonstratensis, operâ R. P. . . compo-
 situs. Reverendissimi in Christo Patris ac D. D.
 BRUNONIS BECOURT, Abb. Præmonst. &
 Ordinis Generalis autoritate præmum prodit.*

IDEA OPERIS.

Septem Sectiones totum Opus partiuntur pro rata
 numeri litterarum Dominicalium : & Sectio qua-
 libet quinque Tabulas complectitur, juxta combina-
 tionem accuratam 30. numerorum Epactalium cum
 litterâ

*Atterâ Dominicali pro incidentia quacunque dabile
Paschatis flante Gregorianâ Reformatione.*

Unaquæque Tabula Calendarium exhibet in quo
à principio anni ad finem usque per Dominicas &
ferias sigillatim ordinatur de quo sit Officium no-
cturnum & diurnum non strictim, brevi tamen,
sed certâ & legitimâ methodo : ita quod Canonicus
Pramonstratensis à feriâ in feriam de facili repere-
rit ad scopum & mentem Rubrica pensum Horarum
designatum cum notulis pro variantibus, ubi opus est.

Sed & Sacerdotio insignitus statim intellexerit
qua Missa pro Summa sit dicenda, qua Matutina-
lis, qua Privata, & quandonam variet Missa de
Beata; quando Gloria, quando Credo dicenda
sint; qua sumenda Prefatio, quando variandum
Communicantes, quis color Paramentorum; quot,
qua, qualesve & quo ordine legenda sint Orationes
sive in Conventualibus sive in privatis Missis, ut
plane sint conformes Officio diei juxta Rubricas Ec-
clesiæ & Ordinis &c.

Et quatenus hac Calendaria descendunt ad spe-
cies atomas occurrentiarum quas Rubrica solum
attingit generaliter, longè facilius & felicius sco-
pum assequuntur; imò obviant, opportunitate datâ,
iis qua forsan per applicationem minus accuratam
regula generalis in particulari deviant sive in
Missali, sive in Ordinario, quod rarum erit.

Prefatio quasi Isagoge Operis habebit Prolegome-
na pro usu & intelligentia Tabularum quæis Cano-
nicarum singularium Instruētores deputati facili ne-
gotio & juxta commune Directorium valeant Ex-
tracta facere opportune; & in Extractis ad normam
supplere Festsive propria, sive Provincialia Cano-
nicarum.

Prefationem excipiet protensa Tabula temporaria
septem seculorum, qua, cum designatione paschalis
quotannis,

quotannis, indigitabit ex 5. Tabulis generalibus christi-
rentis littera Dominic. quota sit illo anno assumen-
da, unâ & alterâ assignatione factâ in Bissextili.
In illa Tabella præcipua Metemptoseos & Proempto-
seos applicantur regula, & datur in Prolegomenis
methodus certa perpetuandi talem Tabellam.

Quò diutius inserviat Exemplar quodlibet inte-
grum, sic Sectiones, Deo dante, imprimuntur, ut
unaquaque seorsim compaginari possit prouti com-
modus videbitur.

Formatum erit in 4°. Caractèr non detritus, Charta
nitore & merito præstans, margo decens; correctio
diligentia Authoris committetur: ipse non parcat
labori in emendandis probis, imò à peritis aliquot
ipsas curabit revivendas.

Editio præsens prodit in fronte galeata Mandato
expresso Illustrissimi Generalis moderni, unâ cum
Approbatione & Iudicio Censorio ex parte Reveren-
dissimorum & Amplissimorum D. D. Vadegoria &
Justimontis Abbatum, quæ istud negotium fuit
commissum à Domino Pramonstratensi, dato Diplo-
mate.

Quoique cet ouvrage soit particulièrement
destiné à l'usage de l'Ordre de Prémontré, il ne
fera pas inutile aux autres Ecclésiastiques &
Religieux qui voudroient s'appliquer à donner
des Tables Paschales, ou des Directoires tant
généraux que particuliers à l'usage de leurs Egli-
ses. Celui-ci composé premièrement par ana-
lyse, & ensuite par synthèse, suivant le système
de la Réformation Grégorienne, peut servir de
canevas & de modèle aux Directoires des autres
Eglises de la Communion Romaine, épuisant
routes les occurrences possibles, qui font la
matière du Comput Ecclésiastique. L'Auteur a
tû profiter des fautes de ceux qui ont travaillé
avant

des Princes &c. Septembre 1745. 173

avant lui sur le même sujet , pour les éviter lui-même & précautionner le Lecteur de tomber dans l'erreur. L'Imprimeur en fera tirer quelques Exemplaires au-de-là du nombre qu'en demandent Messieurs les Prémontrés : Les curieux pourront adresser leurs Lettres au Sr. Chevalier à Luxembourg, qui, sur leur demande & adresse, leur fera remettre les Exemplaires souhaités, sitôt qu'ils sortiront de dessous la presse.

Le mot de la dernière Enigme est le *Bruit*.

ENIGME

J' Ai le pouvoir , la beauté en partage :
On me déchire avec une cruelle rage.
Juger de tout c'est mon occupation.
Prescrire des règles sûres c'est - là mon ambition.
J'apprens à être vertueux ,
A connoître le vrai bonheur qui rend heureux.
Que la Mer orgueilleuse s'élève ou s'abîme,
Et trempe le Ciel du fond jusqu'à la cime.
Que Cibél & Ethna vomissent feu & flamme,
Que m'importe, je suis dans le calme.
Je vois celui qui règle le grand monde,
Qui fait sortir d'une source inféconde
Tant d'Astres amoureux.
Je fouille la prison où après il restera
Les esprits immortels, qui sont des petits dieux.
Je marie les quatre Elemens
Si faciles à la guerre ,
Entre-eux si différens.
Je mesure de l'œil
Le vaste globe du Soleil.
Enfin toute ma pâture,
C'est de connoître la nature.

M

AVIS

A V I S.

UN Receveur des Fermes à Champigneulle en Lorraine, nommé Lavocat, nous adrefle un Mémoire au fujet d'une fimple dont il a connoiffance depuis dix-huit ans; mais il ne le fait qu'à la follicitation de plufieurs perfonnes de mérite qui en ont éprouvé les bons effets.

« Cette fimple, dit-il, mife en poudre, &
 » prife à propos, purge fans aucune douleur,
 » des vers, de la bile, des glaires, diffipe la
 » fievre, & tout ce qui peut nuire à la fanté;
 » ouvre l'appétit; & fi elle n'opère en rien dans
 » quelques corps, c'eft, chofe afûrée, qu'il
 » n'y a rien. On peut la prendre dans du boüil-
 » lon, dans un verre de vin, & dans quelle
 » liqueur, on veut même dans du lait, fans
 » autre précaution, que de la démêler avec la
 » liqueur, & la boire à l'inftant, en obfervant
 » les mêmes régles que pour prendre médecine. »

Le Sr. Lavocat laiffe l'once de fa fimple à fix livres de France. On peut d'une once en faire douze ou quinze prifes, proportionnément à l'âge & au tempérament, en prendre plufieurs jours de fuire, & en donner aux enfans.

On s'adreflera au Sr. Maillon, Marchand près la porte Nôtre-Dame à Nancy, les Lettres franches de port, pour être remifes au Sieur Lavocat.

ARTICLE

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

Boheme. Après que l'Armée combinée d'Autriche & de Saxe eut pris derriere *Königin-Gratz*, le nouveau Camp où nous la laissâmes le mois passé, & que de celle des Prussiens on eut détaché un Corps d'Infanterie & de Cavalerie pour la *Basse-Silesie*, dans le dessein d'y arrêter les Insurgens Hongrois, commandés par les Généraux *Caroli* & *Estershafi*, ceux-ci, qui étoient à *Munsterberg*, à *Franckenstein*, à *Patschkau* & à *Ottmachau*, se replierent à l'approche de l'ennemi, sur *Jeagerendorff*. Il y eut à cette occasion une escarmouche dans laquelle les Prussiens, qui étoient aux ordres du Général de *Nassau*, firent quelques prisonniers, & enleverent une centaine de chevaux aux Hongrois, qui se sont retirés ensuite dans la *Haute-Silesie*, chargés du butin qu'ils ont fait dans la *Basse*. Le Général Prussien de *Hautcharmoy* les y a néanmoins poursuivis jusqu'à *Cosel*, mais sans avoir pû les rompre. *Oppelen* étant abandonnée par les Prussiens depuis la Bataille de *Friedberg*, le Comte *Caroli*, qui y commandoit un Détachement Autrichien, s'en retira aussi à leur approche, & un Bataillon de la Garnison de *Creutzberg*, y entra tout de suite pour y demeurer en garnison.

Pendant ces coups de la petite guerre frappés en *Silesie*, l'Armée Prussienne en *Boheme* a fait jusqu'au 17. Juillet divers mouvemens, pour renforcer jusqu'au nombre de douze mille hommes, des Détachemens qu'elle avoit à *Aujest*, à

I.
Armées
en Boheme.

Skalka & à *Kuska*, sous les ordres du Général Major de Winterfeld, & qui ont mis sous contribution *Kostelez* & *Tschastalowitz*, en même-tems qu'ils ont pillé *Czernichowitz* & *Solnick*. Le 16. il y eut une vive rencontre entre les Hussars Autrichiens & un gros parti Prussien. Celui-ci fut repoussé avec perte. C'étoit le Corps de Hans Schurz, Lieutenant-Colonel & fameux Partisan, qui y laissa la vie avec plusieurs des siens, outre cinq Officiers & 91. Hussars qui furent amenés le même jour au Quartier-général du Sérénissime Prince Charles de Lorraine. Le Lieutenant-Colonel Desoffi a fait ce coup, & il ne lui en a coûté qu'un homme tué & cinq blessés.

Comme le dernier mouvement des Prussiens paroissoit avoir pour but de surprendre le poste de *Timisché*, le Général-Major Radicati y fut détaché avec quelque Infanterie. Le Corps du Général Nadastrî, qui étoit aux environs de *Kostelez*, s'avança en même-tems pour soutenir cette Infanterie, & se mettre à portée de protéger un Dérachement commandé par le Colonel Esterhafi. Mais toute la manœuvre des Prussiens alloit au passage de l'*Elbe*, qui ayant été commencé le 14. à *Lechanitz* par deux Bataillons & 300. Hussars, avec quelques pièces de canon, ceci ne leur servit d'abord qu'à couvrir leurs fourageurs, puisqu'une autre partie de leur Armée n'acheva que le 29. de passer cette rivière sur plusieurs ponts qu'elle y avoit jetés. Pour cet effet elle avoit défilé par sa droite vers l'*Elbe* qu'elle passa ensuite entre *Lechanitz* & *Schirmitz*, la Cavaletie & les bagages ayant pris la route de *Horzinowex*. Le Roi de Prusse avoit appuyé sa gauche à *Lechanitz* & sa droite à *Dhlauchdworz*, vis-à-vis de l'aîle gauche de l'Armée combinée,

des Princes &c. Septembre 1745. 177

& il occupa dans cette position l'étenduë d'un mile de terrain, ayant le Village de *Nedilesti* en front, & celui de *Chlom* derrière lui. Sur l'exécution du passage de l'*Elbe* par le premier détachement de l'Armée Prussienne, le Prince Charles alla concerter avec le Duc de Saxe-Weissenfels les mesures qui les empêchassent d'en tirer avantage; & revenu à son quartier, il y trouva le Duc d'Ahrenberg qui y étoit arrivé le 19. de *Vienne*. Il le reçut avec avec de grandes marques d'estime & de considération.

Le 22. l'Armée Prussienne demeura dans la nouvelle position qu'elle venoit de prendre, sans faire aucun mouvement. Le passage de l'*Elbe* qu'elle avoit commencé, fut signalé ce jour-là par une promotion, dont voici la liste.

Feld-Maréchal, Mr. de Dossow, Général d'Infanterie & Gouverneur de Wezel. *Généraux d'Infanterie*, le Comte de Dohna, Lieutenant-Général, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, & ci-devant Ministre du Roi à la Cour de Vienne & auprès du Cercle de Souabe; le Prince Thierry d'Anhalt-Dessau, le Comte de Munchau, Mrs. de Bonin, de Möllendorff, de Rochau, & de Noël. *Généraux-Majors*, le Comte de Dohna, Colonel, auquel le Roi a conféré en même-tems le Régiment du Général-Major de Pohlentz, qui a eu celui du feu Comte de Truchses; les Colonels de Kallnein, de Borck, de Lestewitz; le Prince Henri de Prusse; Mr. Maréchal de Biberstein, Colonel du Régiment de Dragons de Württemberg; les Colonels de Ruëz, de Ratzler, & de Schwerin. Le Roi a créé aussi dix-neuf Colonels, & 26. Lieutenans-Colonels, & a déclaré, en faisant cette promotion extraordinaire, qu'il vouloit récompenser par-là les services d'une

II.

*Promotion
de Géné-
raux Prus-
siens.*

partie des Officiers qui s'étoient signalés à la Bataille de *Friedberg*, se réservant de récompenser aussi les autres qui n'ont pû l'être en cette occasion.

III.
Suite des
opérations
en Bohe-
me.

L'objet du Roi de Prusse dans son passage de l'*Elbe*, étoit de se procurer plus d'aïssance par rapport aux fourages & aux autres subsistances, dont la disette commençoit de se faire sentir dans son Camp : Il étoit en même-tems d'enlever le Corps du Général *Nadasti*, qui s'étoit avancé jusqu'à *Jaromitz*, & de donner le change au Prince Charles, afin de le tirer de la position avantageuse entre l'*Adler* & l'*Elbe*, où son Armée abondoit en fourages & en toutes sortes de vivres ; mais inutilement. Le dessein formé contre le Général *Nadasti* a été pénétré & renversé ; & le Prince Charles avec le Duc de *Weyssenfels* ont tenu constamment leur position, laissant fourager les Prussiens sans autre interruption que de la part des troupes irrégulières, qui en venoient fréquemment aux mains avec les gardes avancées ; ce qui a continué jusqu'à ce que les Généraux Prussiens ayant vû qu'ils n'atteignoient pas leur but, ont fait repasser l'*Elbe* à la plus grande partie de leurs Hussars, aux mêmes endroits où ils l'avoient passé, & les ont postés derrière la *Metau*, entre *Jaromitz* & *Neustatt*, pour couvrir les convois qui leur viennent de *Glatz*.

De ces mouvemens faits dans les derniers jours de Juillet, on s'attendoit à l'événement d'une nouvelle action, qui n'a pas eu lieu. Quoiqu'il en soit, l'Armée Prussienne, dont les marches & les contre-marches ne laissent pas pénétrer beaucoup de ses desseins, sembloit au commencement du mois d'Août en avoir formé un
sus

sur *Pardubitz*, poste où le Prince Charles, pour le mettre à l'abri de surprise, avoit envoyé un renfort d'Infanterie & de Cavalerie, avec plusieurs pièces de campagne. On avoit recommencé d'ailleurs à prendre différentes mesures à *Prague* pour la sûreté publique, soit en réparant les ouvrages des trois Villes, soit en y remplissant les magazins, ou en faisant les recherches pour la découverte des personnes suspectes, s'il y en avoit. Précautions qu'on a eru nécessaires dans ces circonstances. Après qu'elles furent prises & plusieurs autres pour l'Armée combinée, le Duc de Saxe-Weyssefels alla prendre les eaux minerales de *Teutschberrd*. Peut-être sa santé ne lui permettra-t-elle plus de retourner à l'Armée. Il a laissé en attendant le commandement de ses troupes au Comte de Renard, Lieutenant-Général, mais sous les ordres du Sér. Prince Charles de Lorraine, qui fait continuer la petite guerre avec vigueur, jusqu'à ce qu'il se présente de plus grands coups à frapper, & de tels dont le Roi de Prusse croiroit ses Etats menacés de nouveau d'une invasion, s'il n'avoit résolu, pour les en garantir, de former deux Corps d'observation sur ses frontières. En conséquence il a envoyé ordre au Prince régnant d'Anhalt-Dessau, premier Felt-Maréchal de ses Armées, de mettre en mouvement les troupes qui sont dans l'intérieur de ses Etats, & de les faire marcher aux lieux où il sera jugé à propos de les rassembler, pour que ces frontières soient mises à couvert; il a fait aussi renforcer son Armée de presque tout le corps qui a campé près de *Magdebourg*, & le Comte de St. Germain y aura du commandement. Cet Officier, ci-devant Général-Major des troupes Bavaïsoises, ayant demandé d'entrer au service
de

de Sa Majesté Prussienne, le grade de Lieutenant Général lui a été d'abord conféré. Mr. de St. Germain avoit déjà servi avec distinction dans les Armées du feu Empereur Charles VI. de glorieuse mémoire.

Passant des Armées de *Bohème* à celles du *Rhin*, voici ce qui en est à rapporter.

La supériorité de l'Armée des Hauts Alliés sur celle de France, plutôt que la difficulté pour cette dernière de subsister plus long tems sur le bord du *Meyn*, ayant déterminé le Prince de Conti qui la commande, à s'éloigner de cette rivière, ce Prince fit replier le 12. Juillet au soir le Pont de *Hœchst*, & le 13. il marcha à *Phungstett*, après avoir envoyé ordre aux troupes qui étoient à *Offenbach*, sous les ordres du Marquis de la Fare, & à celles que le Marquis du Châtel commandoit à *Nider-Radt*, de venir le joindre. Ces deux Lieutenans-Généraux arrivèrent le 14. au Camp de *Phungstett* avec leurs troupes ; mais malgré toutes les précautions qu'ils purent prendre, les Hussars Autrichiens enleverent beaucoup d'équipages de la division du Marquis de la Fare ; c'est le butin dont nous dimés quelque chose le mois passé. Le même jour l'Armée Française décampa de *Phungstett* & se rendit à *Gernsheim*. Le Général Bernclau à la tête d'un Corps de sept à huit mille hommes de troupes Autrichiennes & Hongroises, ayant passé le *Rhin* près de *Eiberich*, ainsi qu'on l'a déjà rapporté, & pris *Oppenheim* avec les Compagnies franches de Fischer & de Galleau, le Prince de Conti envoya ordre sur le champ au Comte de Coigni qui étoit à *Watterheim* avec les gros équipages, & qui fut renforcé le 16. d'une Brigade d'Infanterie & d'une de Cavalerie, de se

porter

porter à l'autre rive du fleuve, afin de couvrir les deux Ponts qu'il avoit fait jetter entre *Rhein-Turckheim* & *Hernheim*. Son Armée se remit le 17. en marche pour s'approcher des Ponts. Le 18. tous les équipages y passerent le *Rhin*, & l'Armée le 19. ce qui dura depuis une heure du matin jusqu'à une heure après-midi. L'Armée sous les ordres du Grand Duc de Toscane, qui étoit arrivée la veille à une marche de distance de celle de France, avoit fait prendre ce parti au Prince de Conti. Le Baron de Trips, Général-Major des troupes Autrichiennes, fut détaché ce jour-là avec un Corps d'environ deux mille Hussars & Fantassins Hongrois, & voyant l'Armée Française repasser le *Rhin*, il fit les dispositions pour tomber sur son arriere-garde. Mais il ne put exécuter entièrement son dessein, à cause de la difficulté de franchir un marais; partie de ses Hussars ne laisserent pas de le passer, & ayant atteint les derniers Corps qui formoient l'arriere-garde, ils en rompirent quelques-uns, dans lesquels se mit la confusion. Les Français se virent alors contraints de gagner leurs Ponts en escarmouchant. Ils avoient du monde dans le Bois voisin, & dans le Village entre ce Bois & la tête du Pont près de *Rhein-Turckheim*, laquelle étoit hérissée d'artillerie. Cette précaution, qu'ils avoient eu le tems de prendre, leur facilita beaucoup le passage du *Rhin*. Le Général Trips tourna néanmoins le marais avec le reste de ses Hussars sur le bord du fleuve, dans le tems que l'arriere-garde Française achevoit de le passer. Il la fit charger très-vivement. Sur ces entrefaites elle essuya encore quelque perte; & déjà les Hongrois étoient à la moitié du Pont, lorsque les Français mirent le feu à des matie-

res combustibles dont ils avoient eu soin de remplir les batteaux. Il y en eut cependant plusieurs que les flammes ne purent consumer, & dont les Hussars & les Croates s'emparèrent, mais obligés de retourner sur leurs pas, ils ne firent que conduire prisonniers à leur Camp un Brigadier, avec trente tant autres Officiers que Soldats François, après leur avoir tué & blessé environ 400. hommes. Ils ont pris aussi dans la poursuite divers bagages, équipages, chariots de munitions, chevaux, &c. & leur perte n'a été que d'une centaine de morts & blessés, dans laquelle sont compris deux Officiers.

Un renfort de 4000. hommes envoyé au Général Bernclau, ne lui arriva que le 20. ce qui fut cause, que n'ayant pû s'emparer des ponts sur lesquels l'Armée Française a repassé le *Rhin*, il a repassé lui-même ce fleuve à son tour. Comme les ponts étoient rompus d'ailleurs par-tout & le Pays fouragé & abîmé par cette Armée, celle du Grand Duc qui avoit pris sa position à *Trebur*, ne se remit en marche que le 19. à trois heures de l'après-midi, qu'elle alla occuper le Camp que le Prince de Conti venoit d'abandonner; elle s'est de-là portée à *Lorsch*, où elle a resté jusqu'au 27. & s'étant remise en marche, son quartier général fut ce jour-là & jusqu'au 30. à *Weinheim*, d'où s'étant avancée sur le *Necker* avec tout l'ordre & la discipline possible, elle s'est étendue depuis *Heydelberg* où est le quartier général, jusqu'à *Landenbourg*, se faisant donner les fourages nécessaires par les habitans des lieux du Palatinat qu'elle occupe. Elle s'y tenoit encore fort tranquille le 10. d'Août, contente d'avoir rempli son objet, qui étoit non-seule-

ment

ment d'éloigner du *Meyn*, mais aussi de faire repasser le *Rhin* à l'Armée Française, pour que la Diète d'Élection d'un Roi des Romains futur Empereur n'en souffrît nullement; & c'est pour la même cause qu'elle même s'est portée sur le *Necker*, où elle a été jointe par un nouveau renfort composé de 21. Compagnies de Rasciens, d'Esclavons & de Marosches, partie à cheval & le reste à pied, & par les convalescens venus de Baviere & des Hôpitaux du *Bas Rhin*. Cette Armée des Hauts Alliés, suivant l'ordre de Bataille qui en paroît, est, sans les renforts qu'elle a reçus depuis peu, de 64. Bataillons, de 99. Escadrons de Cavalerie, & de 28. Escadrons de Hussars. Ses mouvemens ont servi de règle à celle de France, qui, après s'être tenuë aux environs de *Worms* depuis qu'elle a repassé le *Rhin*, alla camper le 26. Juillet près d'*Oggersheim* entre *Francken-thal* & le *Spirebach*. Le Comte de Segur est demeuré quelques jours après avec une partie du Corps de réserve, près de *Worms*, pour couvrir le transport des magasins de cet endroit-là à *Spire*; & le Prince de Conti a depuis fait élever sur le bord du *Rhin* plusieurs Batteries de canon pour couvrir le fleuve dans sa largeur, depuis une rive jusqu'à l'autre, parce que les Hussars Autrichiens qui sont sur la gauche du *Necker*, faisoient des courses le long du *Rhin* jusqu'à *Philipsbourg*, arrêtant les bateaux qui descendoient le fleuve & qui portoient des provisions à son Armée. Ce Prince a fait ensuite jeter un pont à *Hardt* près de *Philipsbourg*, & y a fait passer 4. à 5. mille hommes avec six pièces de canon. Ce corps ayant pris poste sur la gauche du *Rhin*, & y ayant brûlé un

un magasin à foin des troupes alliées ; un tel mouvement a porté le Grand Duc à faire le 5. Août deux détachemens de son Armée, l'un de 2000. Fantassins & de 800. Chevaux aux ordres du Comte de Geystrug, Lieutenant-Général, & du Baron de Roth Général Major, pour marcher jusques aux environs de *Philipsbourg* & se porter près de *Graben*, où l'avant-garde du Général Trips pût le seconder ; l'autre commandé par le Comte de Lanoy Général-Major devoit se mettre à *Stockstadt*, & y être soutenu par le Général Baroniani. Ce dernier détachement fut de mille hommes d'Infanterie & de 500. de Cavalerie, & l'un & l'autre étoient destinés à observer de près les démarches du Prince de Conti, qui attendoit des *Pays-Bas* un corps de troupes, dont on ne connoissoit pas encore toute la force. Ceci eut lieu d'une part, tandis que d'une autre on parloit de faire marcher un corps considérable de troupes de l'Armée du Grand Duc à celle du Duc de Cumberland ; qu'en effet les Compagnies Franches du Comte de la Cerdà étoient en marche pour retourner aux *Pays-Bas* ; & que le Corps de troupes Munstériennes qui campoit à portée de l'Armée Alliée, pendant qu'elle étoit assemblée sur la *Lahn*, rentra dans ses quartiers de cantonnement en *Westphalie*, sans qu'il se soit fait depuis aucune disposition qui indiquât qu'il se remettroit en marche. Mais nous finissons ici ce détail des Armées, pour entrer dans celui de la Diette d'Élection, qui se tient à *Francfort*, & de ce qu'il y a du rapport.

Francfort. Depuis que l'Armée Française a repassé le *Rhin*, Mr. Onslow Burrish, Ministre
de

des Princes &c. Septemb. 1745. 155

de la Grande Bretagne aux Cours de l'Empire , exécute les commissions dont il est chargé auprès des Princes & Etats particuliers du Corps Germanique , pour les engager à donner une bonne fois les mains à l'établissement d'une Armée de l'Empire qui se joindroit à celle de la Reine de Hongrie & de Bohême , pour empêcher les troupes de France de rentrer en Allemagne. Mais comme on n'apprend pas que ses négociations ayent eu jusqu'ici tout succès , on s'attend d'autant moins à ce que cette nouvelle Armée soit formée pour couvrir la prochaine Diète d'Election d'un Empereur , que 500. hommes des troupes du Cercle du *Haut-Rhin* doivent entrer dans *Francfort* , pour en renforcer la garnison , conformément à une résolution des Etats de ce Cercle , par laquelle ils ont jugé ce renfort nécessaire à l'occasion de la Diète. L'Electeur Palatin , en qualité de Prince de *Simmeren* , a cependant fait représenter » Que , selon le » sens littéral de la Bulle d'or , la Ville de » *Francfort* est obligée d'augmenter sa garnison aux dépens de la Bourgeoisie , lorsque » sa sureté le demande : Qu'ainsi , quoi » qu'il soit un des Etats du Cercle du *Haut-Rhin* , il ne prétend avoir aucune part à » ce qui se fait à ce sujet de contraire à » la Bulle d'or ; & que la Ville de *Francfort* » aura à en rendre raison au College des » Electeurs. » Mais c'est sans conséquence pour l'avenir que l'arrangement dont il est question , a été pris. Une autre représentation , a été faite par Mr. Pollman , un des Ambassadeurs de Brandebourg , contre le rétablissement de l'activité de la voix de Bohême : il a parlé sur

sur cette matiere aussi fortement, que l'on a fait sur un autre article Mrs. de la Noüe & de Blondel, résidens actuellement pour le Roi de France à *Francfort*. Ces Ministres, en conséquence d'un ordre qui leur avoit été envoyé, comme à tous les autres Ministres de S. M. Très-Christienne dans les Cours étrangères, ont dit, conjointement avec ceux des Rois d'Espagne & des deux Siciles, « Que le Roi » leur Maître avoit résolu de s'opposer de » toutes ses forces, & de concert avec ses » Alliés, à l'élection du Grand Duc de Toscane en qualité d'Empereur; & qu'il agiroit » aussi de tout son pouvoir pour empêcher » que cette élection, si elle étoit faite, ne » pût subsister; mais que L. M. Très-Christienne, Catholique & Sicilienne reconnoitroient d'ailleurs tout autre Prince librement élu, que le Collège des Electeurs jugeroit » avoir les qualités requises pour être revêtu » de cette haute dignité. » Telle est la déclaration de la France, pour traverser l'élection du Grand Duc. Le Comte de Saint Severin d'Aragon, Ministre d'Espagne, l'a encore appuyée depuis. Cependant on fait à *Francfort* des dispositions absolument relatives à l'élection de Son Altesse Royale, & l'on avance que la Reine son auguste Epouse sera rendue de *Vienne* à *Wirtzbourg* pour le tems de cette élection; parce qu'on a fait à *Vienne* des préparatifs pour un voyage de Sa Majesté & d'autres au Palais Ducal de *Wirtzbourg* pour y loger une personne de plus haut rang. On parle d'ailleurs d'un projet très-important qui seroit proposé aux Etats de l'Empire, si l'élection se faisoit en faveur du Grand Duc. Si l'on dit juste, c'est à *Hannover* en & présence du

Roi de la Grande Bretagne, que l'on doit avoir consommé l'affaire de l'élection; quoiqu'il en soit, la plupart des Ministres Electoraux en se rendant à *Francfort*, où ils sont actuellement presque tous arrivés, ont passé par *Hannover*, & y ont eü diverses conférences sur ce grand objet, avec ceux de S. M. Britannique, surtout le Comte de Khevenhuller, second Ministre de la part du Royaume de Bohême, qui y a fait même quelque séjour, après en avoir fait autant à la Cour de Saxe. Le Baron d'Erthal, que l'Electeur de Mayence avoit envoyé faire les invitations pour l'assemblée des Electeurs au lieu de l'Electiõ, en a fait autant; & le Baron de Kesselstatt, premier Ambassadeur du même Prince à la Diette, tient depuis le 4. Août ses séances relatives à cette élection. On n'attend plus que quatre ou cinq Ambassadeurs qui sont en chemin pour les continuer, & l'Electeur de Mayence pour les finir; de sorte qu'on peut avancer que le grand ouvrage de donner un chef à l'Empire, va s'accélérer au gré de tous ceux qui s'intéressent à son bien & à sa gloire.

Vienne. Le Comte de Wurmbbrand, que la Reine a nommé premier Ambassadeur pour le Royaume de Bohême à la prochaine élection, d'un Empereur, est parti le 9. Août pour s'y rendre. Ainsi les trois Ambassadeurs de ce Royaume doivent se trouver actuellement à *Francfort* avec Mr. de Knorr Conseiller Privé, qui a une grande connoissance des affaires de l'Empire. Ce dernier est aussi parti à l'occasion de la future Election Impériale; & l'on apprend que les Ambassadeurs de Brandebourg dont le premier est le Baron de Danckelman, Mini-

stre d'Etat, de Guerre & du Conseil Privé du Roi de Prusse, sont aussi arrivés à *Francfort* chargés, dit-on, entre autres choses, de continuer à s'opposer à l'activité du suffrage de Bohême, qui est une matière que le Baron de Pollman, l'un de ces Ambassadeurs Electoraux, a déjà touchée. Mais il est qu'on ne s'inquiette nullement à la Cour de cette opposition, ni des déclarations que font les Puissances qui sont en guerre avec la Reine, contre l'élection apparente du Sérénissime Epoux de Sa Majesté. Le Baron de Roll, Grand Ecuyer de l'Electeur de Cologne, a précédé dans son départ de *Vienne*, le Comte de Wurmbbrandt; il est retourné à la Cour de *Bonn*, honoré d'un présent de la Reine, consistant en une tabatière d'or garnie de diamans & en une bague de prix. Son Secrétaire a aussi été gratifié d'une belle tabatière d'or : car on ne sauroit être plus content qu'on l'est de la négociation qu'est venu nouer & terminer Mr. de Roll avec les Ministres de la Reine, tant sur la matière de l'Élection d'un Empereur, que sur d'autres points d'importance. On l'est également de la Convention conclue avec la Cour de *Cassel*, dont on a rendu tous les prisonniers; puisqu'un Corps de dix mille Hessois vient d'entrer à la solde du Roi de la Grande Bretagne.

La Reine déclara sur la fin de Juillet le Prince Vincenzas de Lichtenstein, Felt-Maréchal & Général en chef de son Armée en *Italie*, en lui donnant en même tems le Gouvernement du *Milanéz*. S. M. a conféré aussi au Comte Frederic de Harrach, ci-devant Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, la charge de Grand Chancelier de Bohême, qu'avoit le Comte Philippe de Kinski, qui a succédé au Comte Gondacte
de

des Princes &c. Septemb. 1745. 188

de Stahrenberg , mort depuis peu , dans les emplois de Directeur du Commerce & de Président de la Députation de la Banque. Le Baron de Trips , Général Major , a été créé Lieutenant-Général des Armées de la Reine, en considération de la conduite qu'il a tenue en poursuivant l'Armée Française, lorsqu'elle a repassé en dernier lieu le *Rhin*.

Depuis le commencement de Juillet le Chevalier de Carvalho , Ministre de la Cour de *Lisbonne* à celle de *Londres* , est arrivé à *Vienne* , chargé par le Roi de Portugal de travailler aux moyens d'accommoder certains différends survenus entre cette Cour & celle de *Rome*. On ne doute nullement qu'il ne les porte à leur fin , la Reine lui ayant déclaré , dans la première Audience qu'elle lui a donnée , que l'entremise de S. M. Portugaise dans cette affaire , lui étoit très-agréable. Mr. de Carvalho , qui est traité avec de grands égards à *Vienne* , a ses conférences avec le Comte d'Uhlesfeld , Grand Chancelier , sur le sujet de la commission qu'il exécute. L'Abbé Bologne , Ministre de la République de *Genes* , dans une conférence qu'il eut le 19. Juillet avec le même Grand Chancelier de la Cour , lui ayant fait part des raisons qui avoient déterminé cette République de joindre ses troupes à celles des Couronnes de France & d'Espagne , en vertu de la garantie qu'elles lui avoient accordée du Marquisat de *Final* , il lui fut répondu « Que la Reine avoit regardé comme
» au-dessous d'Elle , de lui en faire aucun re-
» proche : Que l'événement justifieroit assez
» si la République avoit entendu ses véritables
» intérêts , de s'allier avec deux Puissances
» comme la France & l'Espagne , & de les se-

» conder dans les entreprises qu'elles formoient
 » au préjudice de la liberté de l'Italie : Que
 » S. M. considéroit comme une vaine formali-
 » té, la déclaration que faisoit la République,
 » de ne vouloir point rompre avec Elle : Que
 » quiconque agissoit contre ses Alliés, agissoit
 » contre elle-même : Et qu'ainsi elle avoit regardé
 » la République comme son ennemie déclarée,
 » du moment qu'elle avoit conclu son Traité
 » avec les Couronnes de France & d'Espagne. »
 La Reine a depuis ordonné de sequestrer tous
 les biens & effets que les Genoïs possèdent dans
 ses Etats.

ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
 en ITALIE, & en PIEMONTE, depuis le
 mois dernier.*

NULLES déclarations des Ministres Genoïs sur
 la démarche de leur République, n'ont été
 admises comme valables par les Puissances à qui
 elles ont été faites. Et comment en effet concilier
 avec la neutralité de cette République la jon-
 ction de ses troupes à celles des Couronnes qui
 depuis si long-tems avoient résolu de tenter sur
 l'Italie ce qu'elles exécutoient aujourd'hui ? Aussi
 le Marquis de Guastaldi à Londres, & le Mar-
 quis de Curlo à Turin, chargés, comme l'Ab-
 bé de Bologne à Vienne, d'exposer les raisons
 qui engageoient leurs Maîtres à prêter des secours
 à l'Espagne & à la France, y ont reçu les mê-
 mes réponses ; savoir, « Que quelque étran-
 » ge que fût la démarche à laquelle la Répu-
 » blique de Genes venoit de se porter, Leurs
 » Majestés

des Princes &c. Septemb. 1745. 191

» Majestés Britannique & Sardaignoise n'en
» avoient point été surprises : Qu'elles s'étoient
» attendues depuis long-tems à quelque pro-
» cédé extraordinaire de la part de cette Répu-
» blique , vû la partialité qu'elle avoit mon-
» trée à l'égard de la France & de l'Espagne :
» Que le grief qu'elle alléguoit contre le Roi
» de Sardaigne par raport au Traité de *Worms* ,
» étoit une chose sur laquelle on avoit tou-
» jours été prêt à répondre , puisqu'indépen-
» demment des nullités qui pouvoient se trou-
» ver dans la concession touchant le Marquisat
» de Final , l'intérêt de l'Italie en général , &
» celui de S. M. Sardaignoise en particulier ,
» avoient été de suffisans motifs pour s'oppo-
» ser à la facilité qu'avoit la Couronne d'Es-
» pagne de troubler le repos de l'Italie , à la
» faveur des Ports de la République : Et que
» comme un dessein tel que celui qu'elle ve-
» noit d'exécuter , ne pouvoit que l'exposer au
» ressentiment des grandes Puissances qu'elle
» offensoit , elle ne devoit s'imputer qu'à elle-
» même les malheurs qui en résulteroient
» pour elle & pour ses Sujets , outre les satis-
» factions & les sûretés convenables qu'on se-
» roit en droit d'exiger d'elle à la paix. »

La République de Genes , regardée ainsi pour
ennemie des Cours de *Londres* & de *Turin* com-
me de celle de *Vienne* , le sequestre a été mis
par tout sur les biens appartenans à ses Sujets
dans les Terres de la domination de l'une &
de l'autre ; on a ordonné en même tems de
leur courre - sus ; même ordre avec pareille sé-
questration a été publiée par les Genoïs , & l'on
est depuis à s'en faire sentir réciproquement
les violens effets. Le Roi de Sardaigne em-

ploye à cette guerre un Corps de Volontaires, dont S. M. s'étoit servie déjà avec succès pendant les deux dernières campagnes. Ce Corps, distribué par Compagnies, est d'environ dix mille hommes, levés dans les endroits voisins du territoire de la République, & qui, outre le pain, ont sept sols par jour; ils font des courses & du butin, & mettent les Villages sous contribution. Les Payfans des vallées du *Piémont*, soutenus par des Milices, font la même guerre; & d'ailleurs la flotte Angloise de l'Amiral Rowley se porte à faire aussi diversion aux Genoïs, elle arrive dans ce dessein sur les côtes d'Italie, quoi que M. Osborn, avec une division de 8. Vaisseaux, seroit déjà en état d'entreprendre quelque bombardement, vû les différents endroits qui y sont exposés, tels que *Noli, Vado, Savone, Saint Pierre d'Arene, Porzo-Fino, Sestri &c.* si le tout n'étoit garni d'une trop nombreuse artillerie pour si peu de Vaisseaux, & si malgré leur vigilance, les Bâtimens au nombre de 53. que les Armées Espagnoles attendoient, n'étoient arrivés sur la fin de Juin & le commencement de Juillet, à la suite les uns des autres, avec quantité d'artillerie & des munitions, dans les Ports mêmes qu'on vient de nommer. Ce n'est cependant pas tout, car il continuë d'y entrer de nouveaux Bâtimens, venans la plupart du Royaume de *Naples*, qu'il leur est un Pays, sur tout pour l'expédition projetée de l'Infant Don Carlos, d'une très grande ressource.

Nous avons montré le mois passé où tenoient les mouvemens de l'Armée de ce Prince, ceux de l'Armée qui est aux ordres du Duc de Modene & du Comte de Gages, le concert avec lequel

des Princes &c. Septemb. 1745. 193

lequel commençoit d'agir le Marquis de Maillebois qui commande les troupes Françoises, & ce qui étoit mis en œuvre par l'Armée de la Reine de Hongrie & de Bohême, conjointement avec les troupes Piémontoises, pour continuer à rompre le dessein de leurs ennemis. Voyons ce que ces Armées nous présentent depuis. Celle de la République de *Genes*, appelée l'Armée d'adhérence, & composée de douze à treize mille hommes, sous les ordres du Marquis de Brignolé, avoit, pour seconder les opérations entamées des Armées des trois Couronnes, à se mettre aussi en mouvemens. Elle le fit le 6. Juillet, & joignit le 14. dans la plaine de *Novi*, les Espagnols & Napolitains, dont la droite s'étendoit sur le *Tortonais*, & la gauche sur l'*Alexandrin*. L'Armée Autrichienne & Piémontoise, montant ensemble, suivant un état qui en paroît, à 40140. hommes, parmi lesquels il y en a 15300. de Cavalerie, étoit pour lors campée entre *Alexandrie* & *Tortone*, dans une position où elle couvroit le *Parvesan*, la *Lumelliane* & le *Milanez* : & le Corps d'Armée sous les ordres de l'Infant Don Philippe, continuoît sa marche par la vallée de *Bormida* : Le Poste de *Cairo*, au moyen duquel l'Infant se promettoit l'entrée dans le *Piémont*, tomba en son pouvoir le 30. Juin, qu'un détachement de 800. Grenadiers Espagnols s'en est emparé. Le 3. Juillet ce Prince établit son Camp à *Carcare*, & y trouva 22. Baraillons Espagnols & 13. François. D'autres troupes qu'il attendoit, lui sont arrivées le lendemain. Le jour suivant il marcha avec le Maréchal de Maillebois, à *Cairo*, puis à *Aqui* dont il s'est rendu maître en faisant 300. hommes qui en composoient la

N 3 Garnison

Garnison , prisonniers de guerre. Le 9. un Poste appelé l'*Altare* appartenant au Roi de Sardaigne , fut aussi soumis , & c'est aux environs d'*Aqui* , Ville avec un Château dans le *Monferrat-Mantouan* , où son Armée s'est réunie avec celle du Duc de Modene qui étoit pour lors renforcée par six mille tant Espagnols que Napolitains venus d'*Orbitello* , & qui avoient obtenu de passer par la *Toscane*. Le Duc de Modene avoit pris le 2. le Poste d'*Ottavio* avec 180. hommes , mais après avoir perdu lui-même cent Soldats dans la défense qu'y firent les Croates & Warasdins qui l'occupoient.

L'Infant Don Philippe , en entrant , avec ses troupes , dans les Terres de la Maison d'Autriche , a fait publier un Manifeste , par lequel , après s'être annoncé en qualité de légitime Héritier des Etats possédés autrefois par la Couronne d'Espagne en Italie , il promet aux peuples qui se soumettront à lui , dix années de franchise de tous impôts & de toutes charges publiques , avec la confirmation des privilèges dont ils ont joui anciennement. Ce Prince y déclare aussi qu'il les relève du serment de fidélité & d'obéissance qu'ils ont prêté à la Reine de Hongrie & au Roi de Sardaigne.

Sur les premières opérations des Armées des trois Couronnes , le Roi de Sardaigne , accompagné du Duc de Savoye , arriva le 5. de *Turin* à *Alexandrie de la Paille* , pour diriger les siennes , & les faire concerter avec le Général de l'Armée Autrichienne. Il a visité depuis le Château de *Tortone* , & y a fait entrer quatre mille hommes de ses troupes. Comme l'objet de la réunion de ses ennemis pouvoit être de le couper d'avec le Comte de Schulenburg , celui-ci
quitta

quitta le 15. son Camp sous *Tortone*, & s'est porté sur le *Tanaro*; & conjointement avec le Comte de *Sinzani*, qui commande les Piémontois sous S. M. Sardaignoise, il s'est porté aux environs d'*Alexandrie*, mettant son quartier à *Batignana*. Le Roi établit le sien à *Monte Castello*, sur la hauteur d'*Alexandrie*, & le Commandeur de *Sinzani* avec un gros Corps, se posta depuis *Ormea* jusqu'à *Ceva*, à peu de distance de l'Infant Don Philippe, pour l'observer. Mais ce Prince s'avancant entre *Asti* & *Alexandrie*, l'Armée Autrichienne & Piémontoise réunie, a fait un nouveau mouvement, & s'est portée au-delà du *Tanaro*, de manière que l'Infanterie s'est étendue sur la gauche au-dessus de *Monte-Castello*, & la Cavalerie sur la droite au-delà de *Riveronne* & de *Batignana*. Les troupes Piémontoises, occupèrent, après cette position prise, le Château d'*Isola* & celui de *Dolce-Aqua* dans le Comté de *Nice*, où elles ont trouvé quatre pièces de canon & beaucoup de provisions. Sept mille hommes du Corps de Mr. de *Sinzani*, ont passé en même-temps à l'Armée pour la renforcer, parce que celle d'Espagne & de Naples, sous les ordres du Duc de Modene, s'étoit portée à *Bosco* où elle plaça sa droite, en étendant sa gauche jusqu'à une demie lieue de la droite de l'Armée de l'Infant qui avoit son Camp à *Sezzolo*, & à cause que des détachemens tant de celle-ci que de l'autre avoient été faits les uns vers *Castelluccio* & *Borgoratto* du côté d'*Alexandrie*, & les autres vers *Tortone* & *Serravalle*; que d'ailleurs le reste des troupes des Armées des trois Couronnes avoient continué de s'avancer le 21. & le 22. entre ces deux Places; & qu'un Corps d'Espagnols, commandé par le Marquis de Selves, investit le 23. *Serravalle*,

Ces marches avec la résolution de commencer les opérations par le siège de *Tortone*, d'y employer les troupes Espagnoles, & de faire servir celles de France à former le Corps d'observation, furent le résultat d'un grand Conseil de guerre tenu chez l'Infant. Cependant tout ce qui en a ensuivi jusqu'aux premiers jours du mois d'Août, n'a été qu'une tentative infructueuse des François pour reprendre le Château de *Dolce-Aqua*, & l'entreprise du siège de *Serravalle*, petite Place bien fortifiée, qui ne s'étoit point encore renduë à l'assiégeant le 31. Juillet, quoi qu'il la battît depuis le 25. de plusieurs piéces de canon & de trois mortiers. Ce fut le même jour que le Comte de Lautrec, Lieutenant-Général, qui commande quatorze Bataillons François sur la côte de *Genes*, nommée *Riviera di Ponente*, détacha avec de l'artillerie de campagne, le Corps destiné à reprendre *Dolce-Aqua*. Neuf Compagnies de Grenadiers avec autant de Piquets, le composoient. Ils ouvrirent d'abord la tranchée devant ce Château, & le battirent tout de suite jusqu'au 26. à midi, que le Chevalier Alfieri, le même qui a ruiné le 16. Juin les magasins de *Vintimille*, ayant paru sur les hauteurs avec une troupe assez nombreuse, celle qui étoit employée au siège, jugea à propos de se retirer la nuit suivante, diminuée d'une cinquantaine d'hommes tués par le feu de la Place, & laissant à Mr. Alfieri deux mortiers & quelques affûts de canon. Cependant les Piémontois ont pris le parti d'abandonner ensuite ce Poste, après en avoir retiré les munitions. Ceux qui au surplus font la petite guerre avec le plus de succès contre les Espagnols, les François & les Genoïs, ce sont les Vaudois,

dont

dont les gorges des montagnes du Comté de Nice sont toutes remplies. Ils les harcelent sans cesse, & on leur joint, pour les mieux encourager, quelques troupes réglées.

Dans cette situation d'affaires de l'Italie, l'objet principal du Roi de Sardaigne & du Comte de Schulenburg, est de s'assurer des camps où ils soient à l'abri d'attaque, & d'où leurs troupes puissent incommoder les Armées Espagnoles & Françoises dans leurs opérations, tandis que les Anglois fassent de leur côté sur mer, ce que les rencontres leur présenteront de prises, qui commencent à devenir plus fréquentes que ci-devant, & quelques bombardemens. La Ville & le Port de Savonne en ont déjà éprouvé un, mais sans en avoir beaucoup souffert, quoiqu'on y jettât des bombes toute la nuit du 25. Juillet.

Comme la Ville & le Port de Genes pourroient recevoir une pareille visite, le Sénat a pris les mesures qu'il a jugées convenables contre cet événement. Il a fait mettre le Port dans tout l'état de défense possible, y ayant actuellement plus de 300. pièces de canon en batterie & prêts à faire feu aux premières hostilités.

Venise. La jonction des troupes de la République de Genes à celles d'Espagne, de Naples & de France, ayant fait juger à la Régence que ce changement de circonstances demandoit d'elle plus qu'une Armée d'observation, elle a mis à la délibération d'un grand Conseil, à déterminer la résolution sur une proposition faite de joindre aussi les troupes de la République à celles de la Reine de Hongrie & de Bohême & du Roi de Sardaigne, pour la défense mutuelle des Etats de ces Puissances. Mais ce Con-

seil

seil tenu peu après le parti embrassé par les Genoïs, n'a jusqu'ici rien fait paroître de son véritable dessein.

Florence. Les troupes Espagnoles & Napolitaines qui étoient à *Orbitello* & dans la *Romagne*, ont passé par cet Etat, ensuite de la demande qui leur en a été accordée, mais par divisions, dont chacune conduisoit avec elle trois pièces de campagne. Ce sont les six mille hommes, dont nous avons fait mention. Il s'étoit tenu un Conseil de la Régence sur ce passage demandé, qui le permit, sous condition que les troupes ne passeroient point en gros Corps par les Places, ce qui a été exécuté. De fréquens Conseils des Finances se tiennent aussi sur les moyens de retirer de *Genes* l'argenterie de l'Etat qui y a été mise en gage pour une somme d'argent considérable; & l'on se flatte que cette affaire ne rencontrera point de difficultés, considéré que le Grand Duché n'a ni différends, ni aucun sujet de dispute avec la République de *Genes*. Cependant sur des ordres venus du Grand Duc, plusieurs caisses remplies d'effets précieux de la Garderobe, sont parties le 21. Juiller pour *Vienne*, sous l'escorte de la Garde Suisse de S. A. R. qui est de 80. hommes.

Rome. Cette Cour n'a rien d'intéressant pour l'étranger. Les Terres de l'Eglise étant libres absolument des troupes qui les ont occupées, le Pape fait état de se rendre bientôt à *Bologne*; & le Chevalier de Saint-George se tient toujours à *Albano*. Nous ne disons ceci de ce Prince, que parce qu'on prend garde, depuis quelque tems, à la conduite qu'il tient; une entreprise de son fils aîné y a préparé, c'est celle de son embarquement fait en France pour l'Ecosse ou pour l'Irlande. Le

Cheva-

Chevalier de Saint Georges l'a annoncée au Pape ; & si l'on accuse juste , S. S. lui en a témoigné beaucoup de joye , & l'a assuré du plaisir avec lequel elle concourroit au succès de l'entreprise projetée. Le Cardinal Secrétaire d'Etat a eu , à cette occasion , une longue conférence avec ce Prince.

A R T I C L E IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ESPAGNE & en FRANCE , depuis le
mois dernier.*

Espagne. On a fait encore partir dans le cours du mois de Juiller , sous une bonne escorte de Cavalerie , un convoi d'un million & demi de piastres doubles ; & l'on a fait au Ferol en Galice , au mois d'Août , un embarquement de six mille hommes d'Infanterie , tirés des Royaumes de *Valence* , de *Murcie* , & d'*Estramadoure*. Ces troupes vont en *Amérique* , escortées par cinq Vaisseaux de guerre venus de *Carthagene* , & sur lesquels on a embarqué quantité de fusils , de baïonnettes & de sabres. Car on médite une entreprise de conséquence sur les établissemens des Anglois dans cette partie du monde , où le Roi aura un bon Corps d'Armée. On se flatte ainsi d'en recevoir bientôt des nouvelles de l'espèce de celles qu'on reçoit d'*Italie* , d'*Allemagne* & des *Pays-Bas* , & que le Roi annonce chaque fois à toute sa Cour , en ordonnant le *Te Deum* & des réjouissances publiques à leur arrivée. La Bataille de *Fontenoy* en *Flandres* , celle de *Friedberg* en *Silésie* , la reddition de la Ville & Citadelle de *Tournay* , de *Gand* , de *Bruges* , d'*Onde-*

d'Oudenaerde , de Dendermonde , & ce qu'il y a d'expéditions connues faites dans les *Pays-Bas Autrichiens* par l'Armée Française , ont toutes été signalées par le chant du *Te Deum* , & par des feux & des illuminations publiques dans *Madrid*.

Mais la Cour faisant une attention particulière à l'ordre que le Roi de Portugal a envoyé au Chevalier de Carvalho , son Ministre en *Angleterre* , de se rendre à *Vienne* , le Marquis de la Candie , Ambassadeur du Roi auprès de S. M. Portugaise , a été chargé de s'enquérir exactement des motifs qui y ont donné lieu , & des commissions qui font l'objet de ce voyage , en représentant qu'on espéroit que Mr. de Carvalho ne seroit chargé à la Cour de Vienne , d'aucune commission capable d'altérer la bonne intelligence qui subsistoit entre l'Espagne & le Portugal. Sur quoi on a appris que le Secrétaire d'Etat des affaires étrangères de la Cour de Lisbonne , a répondu au Marquis de la Candie ,

» Que S. M. Portugaise avoit vû , depuis quel-

» que tems , avec beaucoup de peine , les dif-

» férends qui régnoient entre la Cour de *Rome*

» & celle de *Vienne* : Qu'elle avoit fait offrir

» sa médiation au Pape , pour les terminer :

» Que Sa Sainteté avoit reçu cette offie avec

» une singuliere satisfaction , & comme une

» nouvelle preuve de l'attachement filial de S. M.

» envers le S. Siège ; & que c'étoit pour con-

» duire cette affaire à une heureuse conclusion ,

» que le Ministre résidant à la Cour Britannique ,

» avoit eu ordre de passer à celle de *Vienne* ,

» afin de s'y arrêter quelque tems , & de

» retourner ensuite à son poste en *Angleterre* :

» Qu'au reste le Roi persistoit toujours dans

» les sentimens de neutralité qu'il avoit adop-

tes ; & qu'il continueroit d'éviter soigneusement tout ce qui pourroit apporter la moindre altération à la bonne intelligence qu'il étoit résolu de conserver avec la Couronne d'Espagne.

Par un Décret Royal les Corps des métiers de la Ville de *Madrid* doivent mettre sur pied un Bataillon composé de 600. hommes, & l'entretenir armé & habillé, pour servir dans les occasions où l'on jugera à propos de l'employer.

FRANCE.

LE Roi a ordonné de faire marcher de la *Franche-Comté* & du *Pays Vexin*, quelques mille hommes de troupes pour renforcer l'Armée sous les ordres du Prince de Conti, en cas de besoin ; mais, quoiqu'on en dise, S. M. n'y envoie aucun Corps de son Armée des *Pays-Bas*, n'en ayant jusqu'ici fait détacher que 2400. chevaux qui se sont rendus sur la *Moselle*. Il y a aussi un ordre envoyé à *Brest* d'y armer en diligence plusieurs vaisseaux de guerre, dont un de 64. canons nommé l'*Elizabeth*, & commandé en course par le Sieur Dhau de *Dunkerque*, étant sorti du Port le 12. Juillet, découvrit le 20. à 60. lieues Oüest de l'Isle d'Oüessant, un convoi de Bâtimens Anglois, escorté par trois Vaisseaux de guerre. Le plus fort de ceux-ci qui étoit de 70. canons, se sépara là-dessus du convoi, pour venir attaquer l'*Elizabeth*. Pendant le combat qui dura sept heures, l'un & l'autre de ces Vaisseaux furent si maltraités, que l'*Elizabeth* ne put envoyer amariner le Vaisseau Anglois qui s'étoit rendu, ni celui-ci, de son

son côté, envoyer à bord de l'*Elizabéth*, parée que les Chaloupes & les Canots de ces deux Navires avoient été brisés. La nuit a fait cesser le combat, & le Vaisseau l'*Elisabeth* est revenu à *Brest* sans son Capitaine qui a été tué au commencement du combat, & avec un tiers moins de son équipage, 57. hommes en ayant aussi été tués & 116. blessés, de 600. qu'il étoit. Pour le Vaisseau Anglois, il s'est tiré ensuite du danger; & quoique son équipage fut diminué & très-fatigué, il a encore échappé à une Escadre de quatre Vaisseaux de guerre, que Mr. de l'Esrenduaire ramenoit de l'*Amérique* avec 26. Bâtimens marchands, lesquels sont entrés deux jours après dans le Port de *Brest*, chargés pour la valeur de dix millions de livres. Ce convoi a fait hausser les actions de la Compagnie des Indes, jusqu'à 1270. de 1190. qu'elles étoient.

Le fils aîné du Chevalier de S. George étoit sur une Frégate de 16. canons dans le tems que l'*Elisabeth* combattoit avec le Vaisseau Anglois, & il a gagné le large dès le commencement du combat. Ce Navire devoit le transporter avec l'*Elisabeth* ou en *Irlande*, ou en *Ecosse*; ce qui se fera maintenant avec plus de difficulté, parce que les Anglois, informés du dessein de ce Prince, se mettent par-tout sur leurs gardes. On assure que le Vaisseau l'*Elisabeth* avoit des armes, des munitions, & une grosse somme d'argent sur son bord.

Avant & depuis ce petit combat naval, il y en a eu entre d'autres Navires Amateurs, & des Bâtimens Anglois, dont les nouvelles publiques sont remplies. Les prises de part & d'autre y sont rapportées, comme de coutume, & les listes en paroissent toujours chaque mois

Prise du
Cap Breton
par les An-
glois.

à Paris & à Londres. En les examinant, on ne trouve pas que les captures faites par le grand nombre d'Armateurs de la Couronne sur les Anglois passent de beaucoup, du moins pour la valeur, les pertes que les Sujets du Roi continuent à faire dans ce genre de guerre. Mais ce qui peut indemniser pleinement l'Angleterre, non-seulement de ce qu'elle a perdu en mer depuis le commencement de ses broüilleries avec cette Cour & celle de *Madrid*, c'est le *Cap-Breton*, sur lequel leurs troupes ont fait une expédition qui leur a réussi. Cet établissement est présentement en leur pouvoir. Elles s'en sont emparées le 27. Juin. Nous avions annoncé le mois passé cette perte pour la Couronne. On en a eu depuis la confirmation, avec le détail suivant. « Le Général Pepperel qui commande
 » en *Amérique* les troupes Angloises, a battu
 » la Forteresse de *Loûisbourg* avec 27. grosses
 » pieces de la Batterie Royale qui couvroit le
 » Port, & dont ce Général s'étoit rendu maître
 » immédiatement après sa descente. Il a construit
 » ensuite à 200. pas de la Porte Occidentale
 » de la Place, une nouvelle Batterie de fasci-
 » nes, dont le feu a abattu le Pont-levis, &
 » commencé de faire breche à cette porte, &
 » à une partie du rempart. Il a pris terre de-
 » puis dans le fanal, vis-à-vis la Batterie de
 » l'isle. Les troupes du Roi ont bien fait leur
 » possible contre les deux Batteries Angloises
 » qui tiroient sur la porte d'*Ouest*, même une
 » sortie pour reprendre le fanal, mais elles
 » ont été obligées de retourner dans la Ville
 » avec quelque perte. Le feu du canon & du
 » mortier des ennemis y avoient dès-lors fait
 » de grands dommages, ce qui détermin

» Mr. de Chambon, qui en étoit Gouverneur ;
 » de demander à capituler. On le lui accor-
 » da aux conditions, que les troupes du Roi
 » évacueroient cet établissement, pour être
 » transportées en France ; que les habitans s'y
 » rendroient aussi dans un certain tems ;
 » que jusqu'à leur départ, ils seroient main-
 » tenus dans l'exercice de leur Religion & dans
 » la jouissance de leurs privilèges ; & que les
 » armes & drapeaux de la Garnison seroient
 » consignés entre les mains du Gouverneur
 » Anglois, pour être restitués aussi-tôt qu'on
 » auroit reçu la nouvelle de l'arrivée de ces trou-
 » pes en France. &c. »

Six cens hommes de troupes réglées & 400.
 Miliciens faisoient la garnison de *Loisbourg* ;
 & le siège de cette Place étoit secondé par une
 Escadre Angloise aux ordres du Chef d'Escadre
 Warren, qui prit, pendant sa durée, un Vais-
 seau du Roi monté de 64. canons & de 560.
 hommes. Ce Vaisseau, nommé le *Vigilant* &
 commandé par le Marquis de Fortmaison, alloit
 de *Brest* à *Loisbourg* avec quantité d'artillerie
 légère & de munitions de guerre qui manquoient
 dans cette Place. On a appris que les Anglois
 l'ont mis aussi-tôt en commission pour leur ser-
 vice ; & qu'un autre gros Navire François a
 eu le même sort que le *Vigilant*. Celui-ci étoit
 chargé de vivres encore pour *Loisbourg*, où
 la Garnison & les Habitans l'attendoient avec
 d'autant plus d'impatience, qu'ils étoient égale-
 ment dans le manquement de ces provisions. L'un
 & l'autre de ces cas ont ainsi mis le Commandant
 en nécessité de capituler le 26. Juin, & plutôt qu'il
 n'auroit peut-être fait.

On craindroit, depuis la perte du *Cap Breton*,
 que

que le Chef d'Escadre Warren , qu'on fait avoir présentement sept Vaisseaux de ligne bien armés à son commandement , n'alloit faire d'autres entreprises sur les Colonies Françaises situées sur la rivièrè de *Saint Laurent* , si une Escadre du Roi composée de dix gros Vaisseaux aussi bien armés , & qui est arrivée à la *Leogane* , n'étoit en état de donner , d'autre part , de l'inquiétude aux Anglois pour leurs établissemens dans la *Jamaïque* , tandis que les Espagnols qui sont en *Amérique* , se préparent , de leur côté , à exécuter également un dessein contre-eux , après l'arrivée du renfort qui est parti en dernier lieu du *Ferol*.

Ramenant nos Lecteurs de l'*Amérique* , nous les conduirons en *Flandres* ; où le Parlement de *Paris* a fait plusieurs députations au Roi depuis l'ouverture de la Campagne , pour le féliciter sur le succès de ses armes dans cette Province. Les Harangues faites à cette occasion à S. M. , des Lettres de ce Monarque à l'Archevêque de *Paris* , & à l'Evêque de *Tournay* pour faire chanter le *Te Deum* , les Mandemens de ces Prélats donnés en conséquence , & le récit des réjouissances publiques qu'il y a eues ensuite , pourroient être insérés dans ces Mémoires , aussi bien qu'un narré de divers beaux feux d'artifices tirés à *Paris* , si les curieux n'avoient déjà eu à se satisfaire en cela par les nouvelles publiques. Ce que nous croyons ainsi devoir donner encore dans cet Article de France avant de passer aux Armées de Flandres , c'est une relation publiée à *Paris* de la prise de *Gand* , & qui est donnée dans les propres termes que voici.

» Pendant que l'Armée du Roi a marché
O entre

entre l'*Escaut* & la *Dendre*, le Comte de
Lôwendahl, Lieutenant-Général, ayant sous
lui le Duc de Chevreuse & le Comte d'He-
rouville de Claye, Maréchaux de Camp,
s'est porté sur la gauche de la première de
ces deux rivières, avec les Régimens de Dra-
gons Maître de Camp Général, Royal, Af-
feld & Egmond, & avec les quatre Régim-
ens de Grenadiers Royaux. L'objet de ce
Détachement, qui devoit concilier ses mou-
vemens avec ceux du Corps commandé par
le Marquis du Chayla, étoit de surprendre
Gand, & l'entreprise a eu son succès. Le
Comte de Lôwendahl étant arrivé le 10. Juil-
let, au soir, à portée de la Place, il fit
attaquer le lendemain, dès la pointe du jour,
le front entre l'*Escaut* & la Porte de *Saint*
Pierre. Quoique le fossé, qui est rempli
d'eau, soit très-large & très-profond, les
Soldats le traverserent avec la plus grande
vivacité, & ils se rendirent maître de la Vil-
le, sans avoir fait d'autre perte que celle
d'un Lieutenant tué d'un coup de feu, & de
deux Dragons. Le Marquis du Chayla, à
qui le feu de cette attaque, ainsi qu'on en
étoit convenu, servit de signal, fit tirer,
en même tems, quelques coups de canon du
côté de la *Porte Impériale*, & il s'approcha
de la Place, dont un Détachement du Corps
du Comte de Lôwendahl lui ouvrir une Porte.
Quelques Officiers & Soldats tant Anglois
que Hannovriens furent faits prisonniers ;
mais le reste des troupes, qui composoient
la Garnison, eut le tems de se retirer dans
le Château. La Ville a été garantie du pil-
lage par les ordres du Comte de Lôwen-
dahl

25 dahl & les soins des Officiers. On y a trouvé
25 une grande quantité de toutes sortes de
25 munitions de guerre & de bouche. Le 14.
25 le Détachement du Marquis du Chayla
25 ayant passé sur les Ponts du *Bas-Escant*,
25 pour aller masquer le Château du côté
25 de la campagne, le Comte de Lôwendahl
25 commença les dispositions pour l'attaque
25 de ce Château. Il fit pendant la nuit
25 suivante former une parallèle, & préparer
25 le terrain pour l'établissement de diverses
25 Batteries. Une de ces Batteries, composée
25 de six canons & de quatre mortiers, fut
25 perfectionnée le lendemain; & le Baron de
25 Kyseghem, qui commandoit dans le Châ-
25 teau, & qui depuis le 11. avoit fait tirer
25 environ 200. coups de canons, fit arborer le
25 Drapeau blanc. Les otages ayant été donnés de
25 part & d'autre, la Capitulation fut signée le
25 soir du même jour. Elle portoit : *Que la*
25 *Garnison, consistant en 700. hommes seroit pri-*
25 *sonniere de guerre, & conduite dans telle Pla-*
25 *ce qu'il plairoit au Roi : Que les femmes, les*
25 *enfans & les domestiques, se retireroient où bon*
25 *leur sembleroit, moyennant des passeports qui*
25 *leur seroient délivrés, & qu'il seroit permis aux*
25 *habitans de rester, s'ils le jugeoient à propos.*
25 Aussitôt après la signature de la Capitulation,
25 les troupes de S. M. prirent possession de la
25 Porte du Château; & le 18. au matin, la
25 Garnison ayant mis les armes bas sur l'Es-
25 planade, sortit pour être conduite à *Lille*. Le
25 Roi a nommé le Marquis du Chayla pour
25 commander dans *Gand* & dans le Château.
25 La Brigade de Crillon y a été mise en gar-
25 nison. 22

A cette relation, nous joindrons que les Officiers Anglois, faits prisonniers à la prise de *Gand*, à l'affaire de *Melle*, & à la Bataille de *Fontenoy*, & qui étoient repartis en différens endroits de la *Flandres*, ont été conduits, par ordre du Roi, à *St. Quentin*, à *Hamme* & à *Noyon*, pour y rester jusqu'à ce que la Cour d'Angleterre eut fait relâcher le Maréchal & le Chevalier de *Belleisle*; ce qui étant arrivé, comme on va le voir, leur détention doit finir d'abord.

Par un Courier arrivé du Corps de l'Armée qui est aux ordres du Maréchal de *Maillebois*, on vient d'apprendre que la Ville de *Tortone* est bloquée depuis le 8. d'Août, & que ce Général commandera le siège avec 8. à 9. mille hommes, pendant que le reste de l'Armée réunie en *Italie*, le couvrira, sans interrompre ses opérations dans ce Pays.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

Angleterre. Dès le 29. Juillet les Seigneurs Régens firent savoir au Maréchal & au Comte de *Belleisle*, que le Roi vouloit bien faire cesser la détention où ils avoient été jusqu'alors, en qualité de prisonniers d'Etat; que Sa Majesté leur rendoit la liberté, sans exiger de rançon; & qu'elle leur permettoit de partir en tel tems qu'ils jugeroient à propos. Mais ces Seigneurs ont répondu, qu'ils remercioient le Roi de la grace qu'il prétendoit leur faire; qu'il ne leur étoit point possible de l'accepter comme prisonniers d'Etat; que leur véritable

Véritable qualité étoit celle de prisonniers de guerre ; que c'étoit uniquement sous ce titre & en vertu du Cartel qu'ils devoient être relâchés ; & qu'ils supplioient S. M. de donner ordre , qu'on acceptât leur rançon. Sur cette réponse de Mrs. de Belleisle aux Seigneurs de la Régence , un Courier ayant été envoyé au Roi à *Hannover* , il en a rapporté , que Sa Majesté regardoit le Maréchal de Belleisle & le Comte son frere , comme prisonniers dans le cas du Cartel , & qu'en conséquence ils doivent être remis en liberté ; de sorte que cette affaire se trouve par là terminée.

Comme les chefs d'accusation contre le Vice-Amiral Lestock , dont nos mémoires du mois dernier & les précédens ont fait mention , lui ont été seulement remis sur la fin de Juillet , & que la plupart des témoins qui ont dû être ouïs dans son affaire , ne sont arrivés que dans le même-tems , on n'a pû encore prononcer contre lui , ni contre les autres Officiers de l'Escadre qui a été sous ses ordres au combat de *Toulon* , la Sentence qu'ils attendent. On a été plus vite en besogne quant au Brigadier Ingoldsbey. Il a été cassé pour n'avoir point fait son devoir à la Bataille de *Fontenoy*. Ainsi l'éctic produit par Mr. Ingoldsbey , & dont les nouvelles publiques ont fait montre , ne lui a servi de rien.

Le Vaisseau de guerre qui s'est battu le 20. Juillet avec le Vaisseau François l'*Elisabeth* , est revenu à *Plimouth* , fort maltraité. Il s'appelle le *Lion*. Des renforts encore destinés pour *Ostende* , en sont au contraire partis , comme des autres Ports de la Grande-Bretagne. Ces renforts consistent en hommes , en munitions , en artil-

lerie, & en divers Vaisseaux destinés à couvrir le Port de cette Place menacée & même déjà attaquée par les François : Car non obstant tout ce que les ennemis de la Grande Bretagne mettent en œuvre contre-elle, il paroît que le Roi ne cessera point de montrer dans toutes les occasions le zèle constant dont il est rempli pour ses Alliés, puisqu'il dégarnit ses propres Etats de troupes & de Vaisseaux, pour les employer dans la Cause, commune, & en particulier à la conservation d'une Place aussi importante pour cette Cause, que l'est la Ville & le Port d'*Ostende*. Ce qui néanmoins ne lui fait rien négliger de ce qui pourra donner un coup sensible à ses ennemis, occupés actuellement à l'exécution de leur entreprise en faveur de l'Infant d'Espagne Don Philippe, sur l'*Italie*. Les Genoïs doivent s'en ressentir. Des mesures à ce sujet sont prises. Les Seigneurs de la Régence l'ont déclaré aux Marchands de *Londres* commerçans en *Italie*. Ils leur ont annoncé qu'on avoit envoyé ordre à l'Amiral Rowley de faire voile incessamment avec son Escadre, pour se rendre sur la côte de *Genes* ; & qu'ainsi ils feroient bien d'en retirer, sans délai, les effets qu'ils y ont. On sait de plus que la Régence a résolu de renforcer l'Escadre de l'Amiral Rowley de plusieurs Balandres & Chaloupes armées, à cause que les Vaisseaux de guerre ne peuvent ranger les côtes d'assez près pour attaquer les Bâtimens que les ennemis emploient pour leurs divers transports.

Mais il faut, dans ces circonstances, que le M. Britannique soit assurée, que si l'entreprise dont on parle du fils aîné du Chevalier de Saint Georges, étoit de nature à avoir des suites,

les

des Princes, &c. Septemb. 1745. 211

ses Alliés ne manqueront pas de lui fournir les secours stipulés par les Traités. C'est là même une matiere sur laquelle les Ministres du Roi à *Vienne*, à *Dresde*, à *Petersbourg*, & à *La Haye* ont eu ordre de s'expliquer.

Le 3. d'Août on a tiré le canon de la *Tour* à *Londres* pour la prise du *Cap-Breton*; & à la fin d'une rélation qu'on a eu soin de publier de la part de la Cour, il est dit « que cette conquête » ne sera point renduë à la France, qu'elle ne dé- » dommage abondamment la Nation des frais » de la guerre présente, en ce qu'elle couvre » les colonies du Nord contre les Corsaires » François, qu'elle coupe au *Canada* la commu- » nication avec la France, & assure aux Anglois » une pêche dont elle retiroit des avantages » considérables. »

H O L L A N D E.

Pour sujet des dépenses que la conjoncture présente des affaires occasionne, & pour y subvenir, les Etats d'Hollande & de Westfrise ont pris, il y a quelques jours, une résolution, dont on n'a gueres accoutumé de faire usage du contenu dans ce Pays. C'est d'emprunter quelques millions de florins par trois opérations qui seront exécutées de la maniere suivante; la premiere, en créant des obligations, qui jusqu'à l'âge de seize ans rapporteront huit pour cent d'intérêt; & jusqu'à l'âge de 31. ans, cinq pour cent d'intérêt, sauf l'amortissement du capital, au cas de mort du Capitaliste; la seconde opération, par des obligations, qui, pendant dix années consécutives, rapporteront trois pour cent d'intérêt, & seront réduites, après ce tems là, à deux & demi pour cent; & la troisieme opé-
ration;

ration, par des rentes viagères, exemptes de tous droits, ou charges. On travaille à l'exécution de cette résolution. Les Etats Généraux en avoient pris une autre sur la fin de Juillet, relative aux opérations militaires des troupes de France dans les *Pays-Bas*; savoir, qu'il seroit enjoint, comme il l'a été en effet, aux Gouverneurs & Commandans de leurs Places frontières vers la *Flandres* & le *Brabant*, de n'y point lâcher les Ecluses, aussi long-tems que les François ne passeroient pas les limites du territoire de la République. Un événement arrivé à l'*Ecluse* a déterminé les Etats Généraux à cet ordre: on ne doit pas en passer sous silence le récit. Un Ingénieur avec 25. hommes de la garnison de l'*Ecluse* s'étoit rendu, par ordre de Leurs H. P., sur une Digue de la Flandre Hollandoise, qui n'en est pas éloignée, pour la percer, & effectuer par-là l'inondation qui garantit cette Place de surprise & d'insulte; mais voulant exécuter ses ordres, il fut assailli par une troupe de Paysans armés, qui s'accrut d'abord considérablement. Il resta mort sur la place, & ses 25. hommes furent desarmés, menés à *Gand*, & remis au Général qui y commande pour le Roi de France, dont les Paysans implorèrent la protection, qui leur a été accordée. L'Etat fut informé de cette catastrophe, en même-tems que l'Abbé de Ville, Ministre de France, l'apprit & reçut un Courier de sa Cour. Il ne tarda point en conséquence de se rendre chez le Grand Pensionnaire & chez le Président de semaine, pour leur déclarer, que les Paysans qui avoient interrompu l'Ingénieur Hollandois avec sa troupe dans l'exécution des ordres des Etats Généraux, s'é-
tant mis sous la protection du Roi son Maître,

S. M. ne pourroit souffrir qu'on leur fit tort, ni à tous autres des leurs, pour les inondations qu'on avoit projeté de faire; qu'au contraire Elle seroit obligée de leur donner des troupes, si l'on persistoit dans le dessein de percer les Dignes, pour s'y opposer. Mais, ajouta ce Ministre, si L. H. P. veulent ordonner qu'on mette des poteaux à leurs armes, pour distinguer leur territoire en Flandres, il sera respecté. Et c'est ensuite de cette déclaration, que l'ordre, dont nous avons parlé de ne point lâcher les Ecluses, a été envoyé en Flandres.

C'est-là ce qui se présente à rapporter de cet Etat, outre une Lettre écrite de La Haye en date du 14. Août, à l'occasion de quelques amas de foin & de paille brûlés à Huy, & en quelques Villages des environs. Cette Lettre a déjà paru imprimée, & nous ne la donnons que pour ceux entre les mains de qui elle n'est point tombée, & qui ont appris quelque chose de l'événement qui y est rapporté.

Quelques papiers publics ont annoncé ces jours-ci, que les troupes de France avoient pillé la Ville de Huy. Ils ont marqué ensuite, que les troupes alliées avoient brûlé les magasins de fourages que les François avoient formés dans la même Ville & en d'autres lieux du Pays de Liege. L'amour de la vérité oblige d'informer le Public, que le Pays de Liege, qui a embrassé le parti de la neutralité, doit, par cette raison, être à l'abri de toute insulte, & jouir de la même liberté de commerce interne & externe dont jouissent les Villes de Dordrecht, d'Amsterdam, de Rotterdam, & autres, où l'on voit journellement acheter & charger toutes sortes de marchandises & denrées pour l'Espagne, la France, & pour toutes les parties du monde.

A la faveur de cette liberté de commerce, quelques Bourgeois de Dinant, de Liege, de Huy & du Brabant s'étoient associés pour acheter des foin & pailles, dont ils se propofoient de faire leur profit, en les vendant soit aux Entrepreneurs des fourages pour la garnison de Namur, à qui ils en avoient déjà livré au-delà de six mille quintaux, soit aux troupes qui passent & séjournent successivement dans le Pays de Liege, le tout sans aucune distinction, & sans qu'on pût leur prouver d'en avoir acheté ou amassé pour le compte des Commissaires François. Dans ces circonstances un Capitaine d'une Compagnie franche de l'Armée des Alliés, est entré à Huy le 28. du mois de Juillet avec un detachement de la Garnison de Namur, & après y avoir brûlé des provisions de paille que quelques Bourgeois avoient chez eux, il est allé à Thiangé & en d'autres Villages, où il a mis le feu à plus de 24. meules de foin, que les associés, dont on a fait mention ci-dessus, y avoient amassées depuis l'année 1742. Sur quoi Mr. de Hulst, Ministre de l'Evêque & Prince de Liege, a reçu des Lettres de cette dernière Ville, dattées du 9. de ce mois (d'Août) & dans lesquelles on témoigne beaucoup de surprise de cette expédition. On y observe qu'elle doit produire un effet tout contraire à celui qu'on avoit pu s'en promettre, puisque toutes ces denrées devoient passer aux troupes de la Reine de Hongrie & de Bohême, & à celles de la République, qui sont en garnison à Namur & à Charleroy; que les correspondans des associés du Pays de Liege dans ces deux Villes leur mandent la crainte où ils sont que les François n'usent de représailles, en brûlant les foin qu'ils soupçonneront être destinés pour les troupes alliées; & qu'on laisse à considérer qui souffre le plus en cette occasion, ou les associés qu'on a ruinés en brû-

des Princes &c. Septembre 1745. 325

tant leurs fourrages, ou les Habitans du Pays de Liege, ou la Garnison de Namur & les troupes alliées, ou bien les Armées de France qui ne manquent pas de fourrage dans le Pays abondant qu'elles occupent.

P A Y S - B A S.

Les François, qui continuent leurs opérations en Flandres, à la faveur de leur supériorité, le font d'une manière si compliquée, qu'on ne peut que les rapporter de même; c'est à dire, qu'entremêler dans le récit qui en est à donner, leurs divers mouvemens, en même-tems que ceux des troupes alliées, & les mesures qui sont prises & qui se prennent de part & d'autre dans une situation telle qu'est celle des affaires présentes de ce Pays.

La Ville d'Oudenaerde, devant laquelle nous avons laissé le mois passé un Corps nombreux de troupes Françoises, qui la tenoit investie, s'est rendu le 21. au Comte de Löwendahl qui en a fait le siège. Il y avoit fait ouvrir la tranchée la nuit du 18. au 19. Juillet, & former une parallèle depuis l'inondation près de la porte de Tournay jusqu'à l'inondation près de la Lunette, sur la capitale du Bastion de Sion. A deux heures du matin plus de 1500. toises d'ouvrage se trouverent faites par 3200. travailleurs qu'on y avoit employés. Toutes les communications ont été achevées le même jour à trois heures après midi, & quatorze pièces de canon avoient commencé de tirer à la pointe du jour. Trente-neuf autres avec huit mortiers furent en état d'en faire autant le soir. Le feu des assiégés a été fort vif pendant ces opérations; il a tué Mr. de Charmois, Commissaire d'Artillerie, & plusieurs Soldats,

I.
*Reddition
d'Oudenaerde aux
Francois.*

dats, sans compter les blessés. La nuit du 20^e au 21. les assiégeans porterent les deux sapes à leur perfection, & ouvrirent sur le retour de celle qui répondoit à la capitale du Bastion de Bruxelles, un débouché, par lequel, après avoir formé un crochet pour tenir lieu de traverse, ils se portoiént en sape pleine sur le bord de l'avancée, où ils commencerent à trois heures du matin de jeter des fascines pour faire un Pont. Ils perdirent cette nuit-là encore quelque monde : le Marquis de Vernassal, Brigadier des Armées du Roi & Enseigne des Gardes du Corps, dans la Compagnie de Charon, fut du nombre. Enfin après trois jours de tranchée ouverte, & une défense vigoureuse de la part de la Garnison, composée de troupes Autrichiennes, Angloises & Hollandoises, le Commandant qui étoit le Général Major Max Hugo à Borgo au service de la Reine, fit arborer le Drapeau blanc, & eut la Capitulation suivante.

I. La Garnison sera prisonniere de guerre, tant les Officiers que les Soldats.

II. Elle sortira de la Place le Dimanche au matin 25. Juillet, avec armes & bagages, & tambour battant, pour marcher jusqu'à la Barriere, où elle mettra bas les armes.

III. Les Soldats garderont leurs hâvesacs, & les Officiers leurs équipages. S'ils ont besoin de voitures, on leur en fournira.

IV. Dès que la Capitulation sera signée, on livrera la porte de Tournay, dont les troupes du Roi prendront possession.

V. On aura soin des malades & des blessés qui ne pourront souffrir le transport.

VI. On livrera les magasins & les arsenaux ; & tout ce qui peut se trouver dans la Ville, appartenant

des Princes &c. Septemb. 1745. 217
venir aux Alliés. A cet effet on y enverra un Com-
missaire des guerres.

VII. *S'il y a de la Cavalerie ou des Hussars dans*
la Place, ils seront obligés d'y laisser leurs chevaux
& leurs armes.

VIII. *On conduira la garnison en tel lieu qu'il*
conviendra à Sa Majesté.

IX. *Le Roi accorde sa protection aux Bourgeois*
& Habitans de la Ville d'Oudenaerde, ainsi que
de toute la Châtellenie.

Fait à l'Abbaye d'Enaeme le 22. du mois de
Juillet 1745. Signé le Comte de LOWENDAELE.

Les assiégés ne comptent leur perte devant Oudenaerde que d'une centaine d'hommes tués & blessés, & les assiégés de onze hommes tués & de quinze blessés. Ces derniers sont sortis d'Oudenaerde au jour marqué, au nombre de 1300. hommes, y compris les Officiers. Le feu du canon & des mortiers des assiégés a causé deux grandes incendies dans deux Couvents, & la chute de quelques maisons dans la Basse-Ville.

La veille que les François ouvrirent la tranchée contre Oudenaerde, le Prince de Pons détacha de son camp d'Esleberg quatre Compagnies de Grenadiers, quatre Piquets, 400. Dragons & 150. hommes du Régiment qu'on nomme les Pandoures Grassins, le tout aux ordres du Marquis de Souvré, pour marcher sur Bruges, Ville sans presque de défense. Car l'Armée de France dont le gros étoit encore à Boss à 3. lieues d'Oudenaerde, est partagée en differens corps, dont les uns sont dans la Flandres, d'autres dans le Brabant, & quelques-uns vers le Hainaut & le Comté de Namur. A l'approche
du

II.
Bruges se
se soumet
aux mêmes
troupes,

du Marquis de Souvte de *Bruges*, les Magistrats sortirent de la Ville, & vinrent lui offrir l'ouverture des portes. Il y entra immédiatement après. Les troupes qui y étoient en garnison, avoient pris le parti de s'en retirer, & de suivre à *Ostende* le corps sous les ordres du Général *Molck*, lequel les avoit précédées. Mais le Comte de *Lalaing*, qui en étoit Gouverneur, n'a pû en faire transporter tous les magasins. L'Evêque & les Députés du Magistrat du Franc de *Bruges* sont allés le 20. rendre leurs respects au Roi, & le supplier de leur conserver leurs privilèges. L'Evêque prêta le 21. serment de fidélité à Sa Majesté.

Le même jour des Députés du Comté de *Namur* vinrent à *Besl* pour traiter des contributions, qu'on a réglées depuis; elles ont été réglées aussi pour une partie du *Hainaut* & du *Brabant*. Mais la Ville de *Bruxelles*, quoique sommée pour une seconde fois de les payer, ne s'y étoit point encore déterminée.

III. Armées des Alliés.

L'Armée des Hauts-Alliés n'a point changé de position pendant les mouvemens faits jusques-là par celle de France. Campée derrière le Canal de *Vilvorde* avec des épaulemens construits en forme de redoute, au pont de *Laken* & aux *Trois Fontaines*, elle y étoit encore le 22. d'Août renforcée par quelques troupes tirées de diverses Places, & entre autres des quatre Bataillons, qui de *Luxembourg* avoient passé à *Namur*. Jusqu'à ce jour on a travaillé à nettoyer les fossés de *Vilvorde*, & à réparer les anciens ouvrages; on a posté 500. Anglois & autant de Hollandois, aux *Trois-Trous*, aussi-bien que le long du Canal; & par cette disposition l'Armée se trouve entièrement couverte, & conservée

la libre communication avec *Anvers*, outre qu'elle a la facilité de tirer par les derrières tout ce dont elle a besoin pour la subsistance. Le Duc de Cumberland, le Comte de Kônigslegg, & le Prince de Waldeck montent tous les jours à cheval, & visitent les retranchemens construits le long du canal & aux avenues de l'*Escaut* & de la *Rupel*, où l'on a mis un pont, de même que des ouvrages qu'on a faits au Château de *Grimbergue*, qui est sur la gauche du canal, & dans lequel on a mis 600. hommes avec plusieurs pièces de canon. Le Duc de Cumberland & le Comte de Kônigslegg se sont aussi rendus l'un après l'autre à *Anvers*, pour en visiter le Fort de la Tête de *Flandres*, ainsi que la Citadelle, dont on a réparé les Fortifications. Ils y ont trouvé de belles dispositions faites pour la défense de cette Ville, au cas que les ennemis voulussent entreprendre de l'attaquer dans la suite. On a depuis ajouté à ces mesures pour *Anvers* tout ce qui est jugé nécessaire dans les circonstances où l'on se trouve; la garnison en a été renforcée, beaucoup de bâtimens & de chariots chargés d'attirails, de munitions de guerre & de bagages y sont arrivés, de même que les effets de la Cour de *Bruxelles* & les papiers du Gouvernement, qu'on y a envoyés pour les mettre en sûreté. On a pourvu également à la défense de *Bruxelles*, mais sur-tout d'*Ostende*, dont nous dirons quelque chose dans la suite.

La petite guerre ne laisse pas, sur ces entre-faites, que d'avoir lieu. Le Commandant d'une Compagnie franche de la garnison de *Mons*, sorti de cette Place le 23. avec 60. Fantassins & 20. Hussars, a fait une course jusqu'auprès de *Condé*: Il a exigé des contributions en plu-

IV.
Coups de la
petite guer-
re.

sieurs

seurs endroits des environs de cette Place, particulièrement à l'Abbaye de *Crepin*, & il est revenu ensuite à *Mons* avec une somme considérable qu'il a ramassée dans cette course. Quelques Partis François ayant paru dans le même-tems aux envitons de *Louvain* & de *Tirlemont*, & après eux un Parti des Ulans du Maréchal de Saxe, on a détaché contre-eux, sur le premier avis qu'on en eut à l'Armée du Duc de Cumberland, un corps de Dragons Hollandois, qui a attaqué une centaine de ces Ulans, à peu de distance de *Louvain*, & leur a fait 60. prisonniers. Les Dragons Hollandois revinrent ensuite avec cette prise au camp. On a depuis échangé les 60. Ulans contre un pareil nombre de Soldats Autrichiens de la garnison d'*Oudenaerde*, & l'on doit procéder incessamment à l'échange des autres prisonniers faits pendant le cours de cette campagne, en exécution du Cartel de *Francfort*, puisque le Roi d'Angleterre s'est déterminé à comprendre dans ce Cartel le Maréchal & le Comte de Belleisle. Les conférences seront ainsi rouvertes à *Courtrai* entre les Commissaires de part & d'autre; ce qui cependant n'a pas retardé l'exécution de de l'ordre, que tous les prisonniers de guerre Anglois qui étoient dans les Villes frontieres de la *Flandres* fussent conduits dans l'intérieur de la France, à l'exception de ceux qu'on pouvoit échanger ou rançonner dès-à-présent. Le Bataillon du Régiment Autrichien de Geysing qui étoit dans *Oudenaerde*, a été dans ce dernier cas. Il a été rançonné; & il est entré ensuite dans *Bruxelles*.

Sa Majesté Très-Chrétienne qui a donné l'ordre que les Officiers Anglois fussent transportés
dans

Dans l'intérieur de son Royaume, n'a pas jugé à propos de le révoquer. Ce Monarque après avoir vû le 25. Juillet défilér la garnison d'*Oudenaerde* où il s'étoit rendu, partit pour *Gand*, & y fit à trois heures après-midi son entrée publique avec Mr. le Dauphin, & une suite aussi nombreuse que magnifique. Le 29. accompagné de ce Prince, il en fit autant à *Bruges*, & revint le 31. à *Gand*. Comme nous avons marqué le mois dernier que les François, en s'emparant de cette Ville, y avoient fait vendre les effets appartenans aux troupes Angloïses, nous dirons ici que ç'a été sur un mal informé; car tant les armes, les habits, que tout ce qui a été trouvé leur appartenir, a été mis dans le Couvent des Augustins, pour y être gardé jusqu'à nouvel ordre.

Peu de jours après la reddition d'*Oudenaerde* aux François, ils ont fait un détachement pour investir *Dendermonde*. Les troupes qu'ils avoient aux environs de *Bruges*, se sont en même-tems emparées de *Damme*, ainsi que du Fort de *Plasfendahl*, qui est à une lieüe d'*Ostende*, un gros Corps de leurs troupes sous les ordres du Comte de Lôwendahl, s'est aussi avancé vers cette derriere Place avec un train nombreux d'artillerie & beaucoup de chariots de munitions; sur quoi l'on a lâché les écluses pour inonder le pays aux environs; & ce fut alors que l'Armée Alliée a fait un mouvement pour transporter de *Diegom* à *Seventhem* le quartier-général du Duc de Cumberland. Celle de France en fit aussi un, & se porta à *Alost*: Mais pendant que le détachement de cette dernière, destiné à l'investiture de *Dendermonde*, s'avançoit, on fit partir d'*Anvers* onze Balandres chargées de troupes Angloïses &

V.
Choc sur
l'Escaut.

Hollandoises , pour renforcer la Garnison de cette Place. Ces Balandres ayant remonté l'*E scaut* jusqu'à *Saint Amand*, furent attaquées par les troupes d'un Détachement François qui étoit posté à *Mariekerck* sous les ordres du Duc de Duras , avec quatre pièces de canon plantés & cachés dans les joncs de la rivière. Trois des Balandres furent prises , & les huit autres voyant l'impossibilité de gagner *Dendermonde*, prirent le parti de retourner à *Anvers*, où elles arrivèrent le lendemain 5. d'Août. Mr. Harel , Major du Régiment d'Aylva Hollandois , & qui étoit Grand Major de *Villemstadt*, reçut une blessure dangereuse dans cette attaque, dont il mourut trois jours après à *Anvers*. Il y a eu de même plusieurs Soldats Anglois & Hollandois tués ou blessés dans la même occasion ; & ce qu'il y en avoit sur les trois Balandres qui sont tombées au pouvoir des François , a été conduit par les Pandoures Grassins au Camp d'*Alost*, d'où ils ont été renvoyés sous escorte à *Arth*. Les François ont perdu également quelque monde par la bonne défense des Balandres.

VI.
Suite des
opérations
de l'Armée
Françoise.

Depuis cette affaire, le Duc de Duras a fait pratiquer au travers du Bois deux chemins qui conduisent à l'*E scaut*, & fait jeter un pont sur cette rivière à *Basserode* à une lieue au-dessus de *Dendermonde*, afin de s'ouvrir l'entrée dans le Pays de *Waes*; ce qui a porté les Généraux de l'Armée alliée à faire, de leur côté, jeter un Pont à *Rumpst* sur la *Rupel*, pour mieux assurer la libre communication avec *Anvers*. Quatre Régimens de Dragons François, commandés par le Duc de Chevreuse, marcherent, pendant que ceci se passoit, pour se porter sur la gauche de l'*E scaut*, & masquer *Dendermonde*. L'Armée

des Princes &c. Septemb. 1745.

225

du Roi se mit en même-tems en marche. Elle prit le 7. sa position, la gauche appuyée sur *Basserode* à l'*Escaut*, le centre vers *Lebbeke*, où le Duc d'Harcourt, nommé pour commander le siège, prit son quartier, & la droite en écharpant sur *Wiese*, & s'étendant vers *Alost*. Divers Détachemens passèrent en même-tems à la gauche de l'*Escaut*, y prirent des postes le long de cette rivière jusqu'à l'embouchure de la *Dürme*, dont ils occupèrent aussi les bords jusqu'au Bac près de *Lockerem*. Ce fut le même jour que le Comte de Lôwendahl, qui étoit arrivé avec son Corps de troupes à *Oudenbourg*, sur le Canal de *Nieuport* à *Bruges*, s'empara du Fort de *Plassendahl*, où il fit prisonniers 50. hommes avec un Ingénieur, & trouva huit petits mortiers. Le 8. le Duc d'Harcourt après avoir fait prendre, près de *Dendermonde* qu'il avoit investie, une Redoute avancée sur la Chaussée de *Malines*, où il y avoit douze Soldats avec un Sergent, il fit travailler à couper la Digue, pour faire couler les eaux de l'inondation dans le *Bas-Escaut*. Le Comte de Lôwendahl s'est porté le 9. à *Mariekerke* avec deux Brigades d'Infanterie qu'il a fait camper dans la plaine; & depuis devant *Ostende*, dont il a entrepris le siège. Mais avant d'y conduire le Lecteur, on lui doit le narré suivant des opérations qui l'ont précédé.

Les troupes Françoises, destinées à former le siège de *Dendermonde*, élargirent la nuit du 9. au 10. la premiere coupure qui avoit été faite pour l'écoulement des eaux; elles travaillèrent la nuit suivante à la seconde coupure, & s'avancèrent jusqu'à une écluse de l'autre côté de l'*Escaut*, dont les vannes ayant été levées, il en sortit une grande quantité d'eau, qui alla se perdre

VII.
Prise de
Dender-
monde.

dans les écoulemens d'en-bas. Les assiégés, dont le feu n'avoit pas discontinué depuis ces approches, en firent cette nuit un des plus vif de canon & de mousqueterie, qui tua beaucoup de Soldats aux assiégeans. Cependant une augmentation que ceux-ci avoient faite à la coupure de la Digue pour travailler à l'élargir, procurant encore un plus grand écoulement, & cette Digue se trouvant ensuite dégagée entièrement de l'inondation, on ouvrit le 11. au soir la tranchée, quoique sous le feu non interrompu de la Garnison qui avoit continué à incommoder très-fort les Soldats, de même que les travailleurs. Le nombre des derniers étoit de 2700. Leurs travaux s'avancerent & se perfectionnerent, & les approches se firent de maniere, que le 12. après-midi, le Gouverneur de *Dendermonde* fit arborer le Drapeau blanc; la Capitulation fut dressée, & il y a été arrêté que la Garnison feroit dix-huit mois sans servir, & sortiroit de la Place le 16. avec les honneurs de la guerre.

Le jour de la reddition de *Dendermonde* il y a eu une escarmouche fort vive au Bourg d'*Asché*, où avoit passé un Corps de troupes Françoises. Le Prince de Waldeck étoit allé le reconnoître avec quatre Escadrons de Dragons & Carabiniers, huit Piquets d'Infanterie, commandés par le Baron de Nassau, Colonel du Régiment de Hops, Cavalerie, & par le Baron de Hambrouck, Lieutenant-Colonel du Régiment de Debbitz, outre la Compagnie franche du Comte de Hord, toutes troupes de la République, au nombre de 900. hommes. Une partie du Corps des François qui étoit d'environ 2000. hommes, composés de 12. Compagnies de Grenadiers, de 400. Chevaux, de troupes legeres, de 300. Volontaires

& d'Ulan , le tout commandé par Mr. de Beaumontre, Brigadier des Armées du Roi Très-Chrétien , se présenta d'abord à peu de distance du Bourg. La Compagnie franche fit l'attaque , & de la premiere décharge elle tua à l'Infanterie François Mr. d'Athol , Lieutenant-Colonel & plusieurs Soldats. Sur cette premiere décharge , une troupe d'Ulan & de Dragons de Saxe s'avança. La Compagnie franche trouva néanmoins l'occasion de se jeter dans un moulin , d'où elle fit pendant une demie heure un feu fort vif , & jusqu'à ce que les François , qui en faisoient autant de leur côté , grossissant à la vûe d'œil par des renforts , le Major de Linden vint les charger à la tête d'un Escadron de Dragons , & les obligea de rejoindre le gros de leur corps dans le Bourg. Le Colonel van Eck , Aide de Camp du Prince de Waldeck , fit faire là-dessus un mouvement à 150. Chevaux qui tomberent sur tout ce qui se présenta à eux. Les décharges d'autre part ne discontinuerent point pendant ce mouvement ; & comme un gros de Cavalerie François venoit alors en avant , le Prince de Waldeck fit battre le rappel , & la retraite se fit en bon ordre. Les Hollandois ont perdu dans cette escarmouche le Lieutenant Colonel de Hambrouck , qui a été tué , & une soixantaine de Soldats y ont aussi été ou tués & blessés. Le jeune Prince de Stolberg est du nombre des derniers. Le Colonel van Eck & Mr. Cornabé , tous deux Ajudans Généraux du Prince de Waldeck , ont eu chacun un cheval tué sous eux. La perte des François en morts & blessés , est d'environ 80. hommes , y compris neuf Officiers blessés , outre quelques prisonniers , avec le Baron de Wisniewski ,

Capitaine dans le Régiment de Saxe Dragons.

Tout se préparoit alors du côté de l'Armée Françoisé, & toujours sous la direction du Maréchal de Saxe, à gagner des postes pour l'exécution de ses opérations ultérieures. Elle a fait plusieurs mouvemens jusqu'au 17. que son quartier général étoit transporté à *Lippelo*, & auquel s'étoit rendu le corps du Duc de Harcourt composé de 8000. hommes. Ce qu'il y avoit de troupes depuis *Dendermonde* jusqu'à *Eremboden* & *Erpe*, s'étoit aussi avancé sur deux lignes jusqu'à *Wiese* & *Lolbeke*.

IX.
Promotion
dans la Gen-
darméria.

Le Roi, avant de quitter le Camp d'*Alost*, a déclaré la promotion suivante dans la Gendarmerie; savoir, le Baron de Montmorency, le Marquis de Poulpry, le Chevalier de Muy, le Chevalier de Pont St. Pierre, le Marquis de Chabannois, le Marquis de la Marche d'Estrahon, & le Comte de Mailly, comme Maréchaux de Camp; le Marquis d'Entraves, le Marquis de Jonfac, le Comte de Lutzelbourg, Mr. d'Auvert, & le Marquis de Montchal, comme Brigadiers.

X.
Siège d'O-
stende.

Ce fut le 18. à 10. heures du matin que le corps qui est aux ordres du Comte de Lôwendahl, ouvrit la tranchée devant *Ostende*, après s'être porté les jours précédens sur les Dunes, par les opérations accoutumées. Mais il essuyetoutes sortes d'incommodités & un feu très-vif & continuel, d'une nombreuse artillerie dont les remparts sont garnis. Car rien ne manque dans *Ostende*. Outre la garnison qu'il y avoit, il y est arrivé encore d'*Angleterre* depuis le 28. Juillet, jusqu'au 10. d'Août, des Troupes, des Canonniers, de l'artillerie,

illerie, toutes sortes de munitions de guerre, & un renfort de 800. hommes qui s'y est jeté, venant d'*Anvers*. Ainsi la garnison, qui peut être présentement d'environ 5000. hommes, est en état & dans la disposition de faire toute la défense imaginable, sous le commandement du Gouverneur, qui est le Comte de Chanclos, Lieutenant Général des Armées de la Reine; outre qu'il y a plusieurs Vaisseaux de guerre Anglois & quelques Galliotres à bombes à la rade du Porr, & qu'il y en vient encore d'autres, pour tenir la communication par mer ouverte avec cette Place. La nuit du 18. au 19. les assiégés qui avoient déjà élevé quelques Batteries de canon, se rendirent maîtres de l'avant fossé, & depuis ils continuent leurs ouvrages, mais sous un feu terrible des assiégés qui leur tué beaucoup de monde.

On ne peut donner plus de détail, pour le présent du siège d'*Ostende*, parce que cet article passe sous la presse au moment que nous l'écrivons. Mais revenant aux Armées, nous ajouterons à ce qui en a été rapporté, que le Duc de Cumberland Généralissime de celle des Alliés, a fait renforcer le 17. les postes avancés qu'il a sur la *Rupel*, où l'on a achevé le 19. la construction d'un pont; qu'il a ordonné aussi à quelques troupes de marcher vers *Malines*, pour veiller aux démarches des François; & que ce Prince va reconnoître tous les jours les environs le long du Canal où son Armée est campée: Qu'un gros détachement de l'Armée Française s'est avancé le 23. vers *Grimbergue*, & s'est emparé du petit Château de ce lieu où il y avoit un Officier avec quelques Soldats; qu'ensuite voulant se rendre aussi maître du grand

Château

XI.

Suite de la
petite guer.
re.

Château appartenant au Prince de Grimbergue, une Compagnie franche s'est mise en devoir de le bien défendre, ce qui avoit contraint les François à faire venir du canon, dont ils firent quelques décharges, mais sans succès, ayant pris le parti de se retirer à l'approche d'un secours consistant en troupes Angloises, qui arrivoit à la Compagnie franche. Que ceci fut précédé le 20. d'une nouvelle escarmouche près de *Sellick* entre les Compagnies franches du Prince de Waldeck & un détachement de 180. hommes, y compris 18. tant Officiers que Bas-Officiers du Régiment de Grassin; dans laquelle ceux-ci, après un combat de deux heures, & la perte de plusieurs d'entre-eux tués & dangereusement blessés, furent obligés de mettre bas les armes, & de se rendre prisonniers de guerre, On les amena le même jour à *Bruxelles*. Les Compagnies franches ont de leur côté perdu également quelques Soldats dans cette rencontre. Une autre escarmouche, mais moins considérable, arriva encore près d'*Asche* le 23. puisqu'on n'en ramena que six Soldats Grassins & un Capitaine, qui furent faits prisonniers par les Hussars Autrichiens.

On a signalé par des décharges répétées, au camp du Duc de Cumberland, la prise du *Cap Breton* par les Anglois; & aussi celle de différens avantages considérables remportés depuis peu sur mer dans les Indes & en Europe, par les Vaisseaux de guerre & autres Armateurs de la Grande-Bretagne sur les Puissances alliées ennemies de cette Couronne; lesquels se sont emparés depuis peu de 18. Vaisseaux tant François qu'Espagnols, dont on fait monter les charges à la valeur de quatre millions de livres sterling.

Deux

des Princes Ec. Septemb. 1745. 222

Deux Vaisseaux de guerre Hollandois viennent de mouiller devant la rade d'Anvers.

ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable
au N O R D , depuis le mois dernier.*

Cette partie de l'Europe s'affermir dans la paix & dans le repos, tandis qu'on porte, les armes à la main, le trouble & la désolation en tant d'autres. Les premières Cours n'y ont en vûe que la conservation de cette parfaite intelligence, qui régné si heureusement entre-elles depuis qu'on est parvenu à s'ajuster sur les différends qui les ont autrefois divisées. Et s'il y a encore des difficultés à aplanir sur des points dont la bonne harmonie pourroit souffrir, on s'y porte. De ce genre est le différend qui subsiste, depuis plusieurs années, entre le *Danemarck* & la Maison Ducale de *Holstein*, par rapport au Duché de *Schleswig*. Une négociation s'entame à *Copenhagen* pour l'accommoder. Le Baron de *Korff*, Ministre de l'Impératrice de Russie auprès de Sa Majesté Danoise, & qui a été à *Kiel*, y travaille; & afin que cette affaire puisse être amenée promptement à une bonne conclusion, les Ministres de part & d'autre s'y employent également à *Petersbourg*. Pour renouveler d'ailleurs, & pour confirmer dans toutes ses clauses le Traité qui fut signé le 22. Fevrier 1724. entre la *Russie* & la *Suede*, ces deux Couronnes en ont fait un nouveau, par lequel il est stipulé, entre-autres choses, que dans les cas où les Puissances Contractantes auront besoin de s'assister mutuellement, le secours de la *Suede* envers la *Russie* consistera

consistera en huit mille Fantassins & en deux mille Cavaliers, outre six Vaisseaux de guerre & deux Fregates; & que le secours de la *Russie* envers la *Suede* sera de douze mille Fantassins, quatre mille Cavaliers, & de neuf Vaisseaux de guerre & trois Fregates. Ce Traité d'Alliance a été signé le 6. Juillet à *Petersbourg*, par le Baron de *Cederncreutz*, Ambassadeur du Roi de *Suede* auprès de l'Impératrice de *Russie*, & par les Comtes de *Bestuchef* & de *Woronzoff*, le premier Grand Chancelier, & l'autre Vice-Chancelier de l'Empire *Russien*. Les ratifications en ont depuis été échangées. Des points qui restotent à régler par rapport aux limites des deux Etats, ont aussi été ajustés par le même Traité.

On travaille de plus à *Petersbourg* à un Traité de Commerce, que Mr. de *Dieu*, Ambassadeur Extraordinaire des Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, a reçu ordre de proposer à l'Impératrice, & s'en est acquitté. Ce Ministre, qui n'est point parti de *Petersbourg*, ainsi que nous l'avions avancé, sur un faux avis, dans nos derniers Mémoires, a présenté au Ministère *Russien* un projet de conditions auxquels le Traité de Commerce, dont il est question, pourroit être conclu: & comme ces conditions sont presque entièrement conformes à celles du Traité qui fut conclu il y quelques années entre la *Russie* & la *Grande-Bretagne*, elles ont été reçues favorablement, & le Grand Chancelier y a répondu « Quel'Impéra-
» trice se prêteroit toujours, avec empresse-
» ment, à tout ce qui pourroit augmenter &
» affermir la bonne correspondance entre elle
» & la République des Provinces-Unies »
» Qu'ainsi

» Qu'ainfi elle recevoit avec beaucoup de satis-
» faction les ouvertures que les Etats Géné-
» raux venoient de lui faire par rapport à ce
» Traité : Qu'elle fouhaitoit que l'on pût con-
» venir à cet égard, d'une maniere qui con-
» tribuât à l'avantage mutuel des deux Etats ,
» puisque rien n'étoit plus propre à faire
» fleurir, de plus en plus , le commerce de la
» Russie, que le maintien d'une étroite corres-
» pondance entre les Sujets de Sa Maj. Imp. &
» ceux de L. H. P. Que sur ce principe, on
» devoit être persuadé qu'elle apporteroit tou-
» tes les facilités possibles à l'avancement de
» cette affaire; & qu'elle fouhaitoit que dans
» le Traité à conclure, on prît les mesures les
» plus justes pour prévenir toutes les difficul-
» tés, de quelque nature que ce fût, qui pour-
» roient empêcher l'effet des vûes salutaires que
» se propofoient les deux Puissances. »

En attendant la conclusion & la signature du Traité de Commerce proposé par les Etats Généraux, la Cour de *Petersbourg* a déjà envoyé un ordre à la Régence d'*Archangel*, par lequel il est enjoint d'observer, avec la dernière exactitude, les Réglemens que l'Empereur Pierre le Grand, pere de l'Impératrice régnante, avoit donnés en faveur du commerce & de la navigation des Hollandois.

Mr. d'Aillon, Ministre Plénipotentiaire de France à la même Cour, travaille aussi à un Traité pareil à celui que demande la République d'Hollande; & suivant ce Traité les Bâtimens Russiens iroient porter directement des marchandises de leur produit dans les Ports de France, & y chargeroient des vins, des eaux-de-vie, & des denrées du crû de ce Royaume,

Telles

Telles sont les matieres qui font l'objet des délibérations du Sénat de Russie : Car celles qui regardent les affaires des Cours présentement en guerre, ne paroissent pas l'occuper beaucoup, non obstant les diverses représentations de leurs Ministres. Nous dirons à cette occasion, que le Baron de Mardefeld, Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse, après avoir demandé en son tems, comme l'avoit fait celui du Roi de Pologne Electeur de Saxe, les secours de la Russie stipulés par les Traités qui subsistent entre leurs Principaux & l'Impératrice, il a donné part, depuis peu, à cette Souveraine du gain de la Bataille qu'a eu Sa Majesté Prussienne à *Friedberg* le 4. Juin dernier : Et que l'Impératrice a répondu à ce Ministre « Qu'elle prenoit toujours beau- » coup de part à ce qui arrivoit d'avantageux » aux Puissances avec lesquelles elle vivoit en » amitié : Qu'ainsi elle félicitoit le Roi son » Maître sur l'avantage que ses troupes avoient » remporté ; & que de quelque maniere que » les choses tournassent, elle souhaitoit que le » rétablissement de la Paix fût l'unique but au- » quel tendissent les démarches des différens » Potentats de l'Europe. »

La Cour de *Petersbourg* a fait frapper pour la valeur d'un million de roubles de médailles d'or & d'argent, qui seront distribuées le jour de la célébration du mariage du Duc de Holstein Grand Duc de Russie, qui a été déclaré Majeur au mois de Juillet dernier, par le Roi de Pologne Electeur de Saxe, comme Vicaire de l'Empire Romain, à la réquisition de Sa Maj. Imp. Czarienne. Et à l'occasion de cette majorité il a été déclaré au Ministre de Dannemarck, que la circonstance ne pouvoit être plus propre de
parvenir

parvenir à un accommodement définitif , par rapport au Duché de *Schleswig* , & que l'Impératrice y emploieroit volontiers ses bons offices. On s'attend ainsi qu'après le mariage du Grand Duc , la négociation sera entamée en forme sur cette affaire.

Selon des avis que la Cour de *Russie* a reçus de *Riatsché* dans le *Ghilan* , en date du 21. Avril , il n'y a point encore d'apparence de voir la guerre si-tôt terminée entre *Thamas-Kouly-Kan* , & le Grand Seigneur. Le premier semble au contraire résolu de la pousser de toutes ses forces , d'autant que deux Ambassadeurs Turcs étant arrivés auprès de lui , chargés de propositions concernant la Paix , il les a reçus avec une hauteur dédaigneuse , & leur a imposé silence lorsqu'ils ont parlé de quelques restitutions que la Porte demandoit à la Perse. On apprend par ces mêmes avis , que *Thamas-Kouly-Kan* a convoqué à *Ispahan* tous les Gouverneurs & les Grands du Royaume de *Perse* au nombre de près de 30. mille , pour faire reconnoître par eux la disposition solennelle qu'il avoit résolu de faire à l'égard de son petit-fils *Adel-Schach* , en le déclarant héritier présomptif du Trône de *Perse*.

Comme depuis long-tems on n'avoit rien inséré dans nos Journaux du fameux *Thamas-Kouly-Kan* , on a cru devoir y rapporter ce qu'on vient d'en dire.

Le *Danmemarc* ne nous présente rien au-delà de ce qui est sur le tapis pour l'accordement des difficultés quant au Duché de *Schleswig* , si ce n'est que le Roi a donné , dans le mois de Juillet , le commandement en chef de toutes ses troupes , avec titre de *Felt-Matéchal* , au Mar-

grave de Brandebourg - Culmbach, Gouverneur Général du Duché de *Holstein*.

La *Suede* ne porte non plus rien d'intéressant pour l'étranger. On attend le Roi de retour à *Stockholm*, du voyage qu'il est allé faire en *Scanie*, Le Prince Guillaume de Hesse - Cassel s'y étant rendu, & ayant eu une longue entrevue avec S. M. c'est ce qui, apparemment, aura effectué qu'elle ne s'est point rendue dans ses Etats héréditaires, comme on croyoit qu'elle feroit.

ARTICLE VII.

Qui contient les Naissances, & les Morts de Personnes Illustres, depuis le mois dernier.

N *Naissances.* La Princesse Royale de Dannemarc est heureusement accouchée d'un Prince le 7. Juillet, lequel a été appelé *Christian*.

Le 12. du même mois la Duchesse de Chartres accoucha d'une Princesse au Château de *Saint Cloud*.

Morts. Le 26. Juin mourut à *Lisbonne*, âgé de 78. ans, le Duc d'Aveiro, de l'illustre Maison de Ponce de Leon en Espagne, & possesseur du Duché d'Aveiro, dans le Royaume de Portugal. Ses biens, dont le revenu monte à 150. mille cruzades par an, ont passé à la Maison d'Arcos & à celle de Lancastre.

Le Général Bibikorff, Commandant en chef des Cosaques Russiens, est mort vers le même-tems en *Ukraine*.

Le Comte Gondacre de Stahrenberg, Ministre d'Etat & de Conférence de la Reine de Hongrie & de Boheme, & qui a été employé dans les négociations qu'il y a eues sous le règne du feu Empereur

des Princes &c. Septemb. 1745. 231

Empereur Charles VI. mourut le 8. Juillet à Vienne, dans la 85. année de son âge.

Le 26. la mort enleva le Comte de Gallowin, Sénateur & Grand Amiral de Russie, à l'âge de 64. ans. Il laisse une fille unique, mariée au Prince de Holstein-Beck, Général des Armées de l'Impératrice de Russie.

Mre. Jean Claude Marquis de Bassompierre, Seigneur de Baudricourt, de Remonville & autres lieux, ci-devant Chambellan & Capitaine Commandant les Chevaux Legers de feu S. A. R. Leopold I. Duc de Lorraine & de Bar, & de François III. Grand Duc de Toscane, est mort le 28. à Poussey, d'où son corps a été transporté le 30. à Nancy, & mis dans le caveau de ses Ancêtres, en l'Eglise des Peres Minimes, dont ils sont les Fondateurs.

Le 13. Août le Baron de Keyserling, Adjudant Général du Roi de Prusse, Colonel & Membre honnoraire de l'Académie Royale des Sciences, mourut à Berlin à l'âge de 40. ans, fort regretté de la Cour, des Savans & du Public, pour les belles qualités qu'il possédoit.

F I N.

A V I S.

SUR l'Avis inséré à la fin de nôtre Journal du mois de Juillet dernier, au sujet des Liqueurs que vend & distribué à Nancy le Sr. PIERRE COLLIN, & qui en auroit appris le secret de feu le Frere GUYOT Jésuite, on nous écrit, qu'il est bien vrai qu'il a travaillé l'espace de 26. ans chez ce Frere, mais qu'il n'en a pas eu le secret; que le
seul

seul Frere Remion qui a remplacé le défunt, le possède, & continué la même Fabrique avec un grand succès; que même il en compose de nouvelles qui sont très-bonnes.

ERRATA pour le mois d'Août.

Page 99. ligne 18. qui empêcherent, lisez qui n'empêcherent. Page 106. ligne premiere, ensuite une Convention, lisez ensuite d'une Convention. Pages 119. ligne 3. Villefranche fut, lisez Villefranche en fut. Page 135. ligne 7. on se canonna, lisez on se canonnoit. Page 140. ligne 4. & 5. & y a fait prisonniers les Partisans Fischer & Galleau avec 4. à 500. hommes, lisez & y a fait prisonniers 4. à 500. hommes des Compagnies des Partisans Fischer & Galleau. Page 153. ligne 29. ont souffert, lisez ont souffertes.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Septembre 1745.

ARTICLE I. Littérature.	page 159
ARTICLE II. Allemagne.	175
ARTICLE III. Italie & Piémont.	190
ARTICLE IV. Espagne & France.	199
ARTICLE V. Angleterre, Hollande & Pays-Bas.	208
ARTICLE VI. Nord.	229
ARTICLE VII. Naissances & Morts.	234